



# PACTE ALIMENTAIRE

pour une

**alimentation durable et locale**

**NOUVELLE-AQUITAINE**

**2021-2025**

*Séance plénière*

*Décembre 2022*



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

# UNE REGION SOUVERAINE

L'**agriculture et l'alimentation** sont au cœur des enjeux portés par la Région. L'accès à une alimentation régionale durable, saine et de qualité est une nécessité vitale pour les **6 Millions de néo-aquitains**.

Face aux nombreuses crises agricoles et alimentaires, il apparaît nécessaire que la Nouvelle-Aquitaine **renforce sa souveraineté alimentaire et s'assure d'être résiliente**.

Par ailleurs, l'alimentation est une thématique transversale, assurée par la Région, l'Etat et tous les échelons territoriaux.

## L'alimentation de Nouvelle-Aquitaine en chiffres

**6,5 Milliards de repas** sont pris chaque année en Nouvelle-Aquitaine.

63% des habitants de la Région estiment que l'information sur l'origine des aliments, la présence de pesticides ou d'additifs est à améliorer.

La Nouvelle-Aquitaine est la **1<sup>ère</sup> région agricole et agroalimentaire de France**, elle produit une agriculture diversifiée, et spécialisée selon les territoires qui la composent.

64100 exploitations agricoles et 10 070 entreprises agroalimentaires contribuent à produire une alimentation locale. Presque la moitié des exploitations agricoles de la région produisent sous SIQO<sup>1</sup>.

Bien que 80% des achats alimentaires se fassent en grande distribution, la Nouvelle-Aquitaine est la **1<sup>ère</sup> région de France en nombre de points de vente en circuits courts** par habitants<sup>2</sup>. 90 magasins de producteurs, 19 200 commerces de proximité et artisans des métiers de bouche, des plateformes physiques logistiques de produits locaux et 2 marchés d'intérêt nationaux (MIN) sont présents en région pour donner accès aux productions locales.

<sup>1</sup> *Signe officiel d'identification de la qualité et de l'origine (AOP, AOC, IGP, STG, Bio, Label rouge)*

<sup>2</sup> *Selon l'observatoire du Réseau Mixte Technologique Alimentation locale*

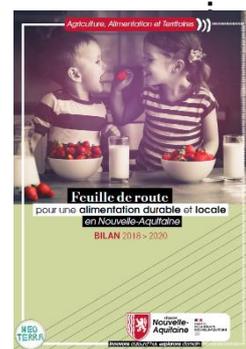
# Un engagement fort de la Région Nouvelle-Aquitaine depuis 2018

Sur la période **2018-2020**, la Région a co-piloté avec l'Etat une feuille de route Agriculture, Alimentation et Territoires pour une alimentation durable et locale en Nouvelle Aquitaine, dont le [bilan](#) a été réalisé.

Par la suite, la Région et ses partenaires que sont l'Etat et l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire, se sont engagés à atteindre des objectifs et des ambitions déclinés dans le Pacte Alimentaire, signé en janvier 2021. Depuis **2021**, les acteurs ont initié des travaux de co-construction du nouveau Plan d'actions du Pacte. Les travaux se sont achevés au printemps 2022.

## Un bilan encourageant et une dynamique engagée depuis 2018

- Une meilleure coordination des actions des têtes de réseau régionales
- Une lisibilité des actions financées par la Région Nouvelle-Aquitaine relative à l'alimentation
- Des groupes de travail : restauration collective, promotion, territoires, ...
- Grâce à ces travaux, les acteurs régionaux ont pu mettre en commun leurs événements, organiser des rencontres professionnelles mutualisées, un réseau des gestionnaires d'achats des lycées et un réseau des démarches alimentaires de territoire ont été créés.



### Focus sur les indicateurs restauration collective entre 2018 et 2022

#### Les marchés publics des groupements de commande de l'ACENA :

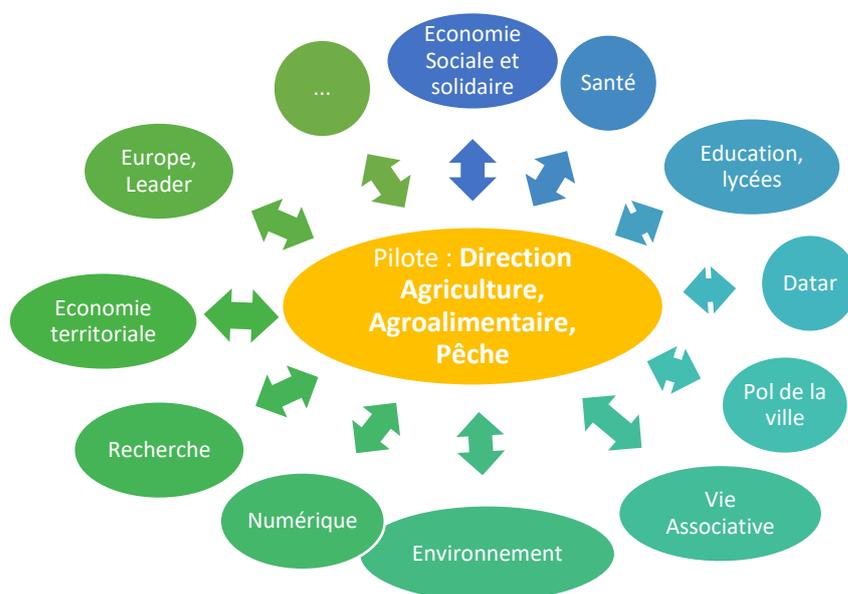
**2018** : 18% produits locaux dont 4% bio local - 5 millions d'euros  
3% Bio non local

**2022** : 27% produits locaux dont 7,5% bio local - 13,5 millions d'euros  
8% Bio non local

**Une avancée significative sur les produits frais avec 50% de produits locaux et/ou bio dans les marchés publics des groupements**

# Le Pacte Alimentaire, c'est quoi ?

Le Pacte Alimentaire permet d'apporter de la **visibilité et de la cohérence sur la politique régionale**, de fixer des objectifs ambitieux, de permettre une meilleure **coordination des acteurs** et une **plus grande efficacité** dans le déploiement opérationnel des actions relatives à l'alimentation régionale saine, durable et de qualité. Il est piloté par la **Direction Agriculture, Agroalimentaire, Pêche de la Région Nouvelle Aquitaine**, en lien étroit avec de nombreuses autres Directions de la Région.



Le Pacte Alimentaire se déroule sur la période 2021-2025, il contient :

- **des OBJECTIFS** partagés,
- **5 AMBITIONS** à atteindre d'ici 2025,
- **UNE GOUVERNANCE**,
- **UN PLAN D' ACTIONS** co-construit.

# Des OBJECTIFS PARTAGES

→ **Créer et partager la valeur ajoutée** dans les différents maillons de la chaîne alimentaire, la transparence des prix, une **juste rémunération** des agriculteurs, producteurs, pêcheurs et transformateurs

→ **Produire une alimentation locale et régionale, saine, durable et de qualité**, répondant aux attentes des consommateurs, issue des filières agricoles engagées dans la transition agroécologique, respectueuse du bien-être animal, de l'environnement, préservant la ressource en eau, dépourvue de pesticides et de perturbateurs endocriniens, pour une meilleure santé, **#One Health**

→ **Accéder à une alimentation locale et régionale, saine, durable et de qualité, pour tous**, dans les lycées, la restauration collective publique, la restauration privée, la grande distribution, les publics précaires, dans une logique de solidarité alimentaire,...



# 5 AMBITIONS A ATTEINDRE D'ICI 2025

**1.**

**DES PRODUITS LOCAUX**

**dans tous les circuits de distribution régionaux**

**2.**

**UNE FORMATION AGRICOLE**

**exemplaire**

**3.**

**UNE RELATION DE PROXIMITÉ**

**entre le consommateur et l'agriculteur**

**4.**

**PRIORITÉ AUX PRODUITS LOCAUX**

**dans la restauration collective publique**

**5.**

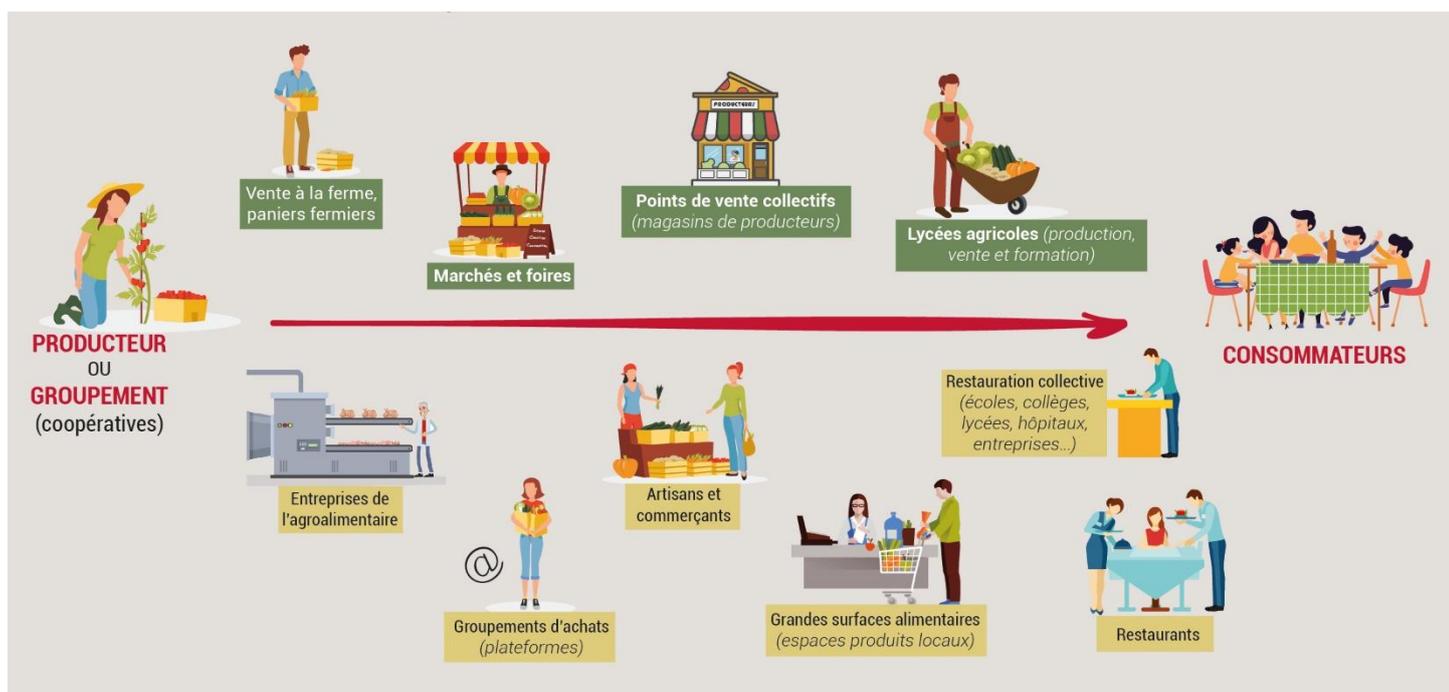
**L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES**

**impliqués**

# « 1 DES PRODUITS LOCAUX dans tous les circuits de distribution régionaux

Les entreprises agroalimentaires et les circuits de distribution (grande distribution, restauration hors domicile, commerces de proximité, ...) s'engagent pour :

- ➔ plus de **transparence** vis-à-vis du consommateur, notamment sur **l'origine des matières premières** des produits alimentaires régionaux
- ➔ la **mise en valeur des produits locaux**<sup>3</sup> dans tous les points de vente, notamment au travers des **SIQO**<sup>4</sup> ou le cas échéant de **marques collectives** ou à travers une offre en **circuits courts**<sup>5</sup>



<sup>3</sup> Un produit local doit tenir compte des besoins des collectivités et des capacités de productions des filières existantes sur les différents territoires de la région. La priorité d'approvisionnement est donnée au département de consommation, puis au département limitrophe et le cas échéant à la Région Nouvelle-Aquitaine.

<sup>4</sup> Signe officiel d'identification de la qualité et de l'origine (AOP, AOC, IGP, STG, Bio, Label rouge)

<sup>5</sup> Un intermédiaire maximum entre le producteur et le consommateur

# « 2 UNE FORMATION AGRICOLE exemplaire

→ **100%** des lycées agricoles et aquacoles de Nouvelle Aquitaine forment les actuels et futurs agriculteurs et agricultrices à l'alimentation durable, notamment aux circuits courts, en proposant un modèle d'exploitation agricole exemplaire

→ chaque établissement s'engage dans **une feuille de route stratégique Néo Terra – Enseigner à produire autrement** (EPA2) qui sera progressivement déployée, avec notamment



« Des établissements d'enseignement professionnel agricole sont présents en Nouvelle Aquitaine, dont 38 Lycées, 15 CFA, 21 CFPPA et 40 Exploitations et ateliers technologiques

**23** exploitations ont au moins un atelier BIO

*HVE : certification environnementale de niveau 3*

*RSE : responsabilité sociétale des entreprises*



REGION  
**Nouvelle-Aquitaine**

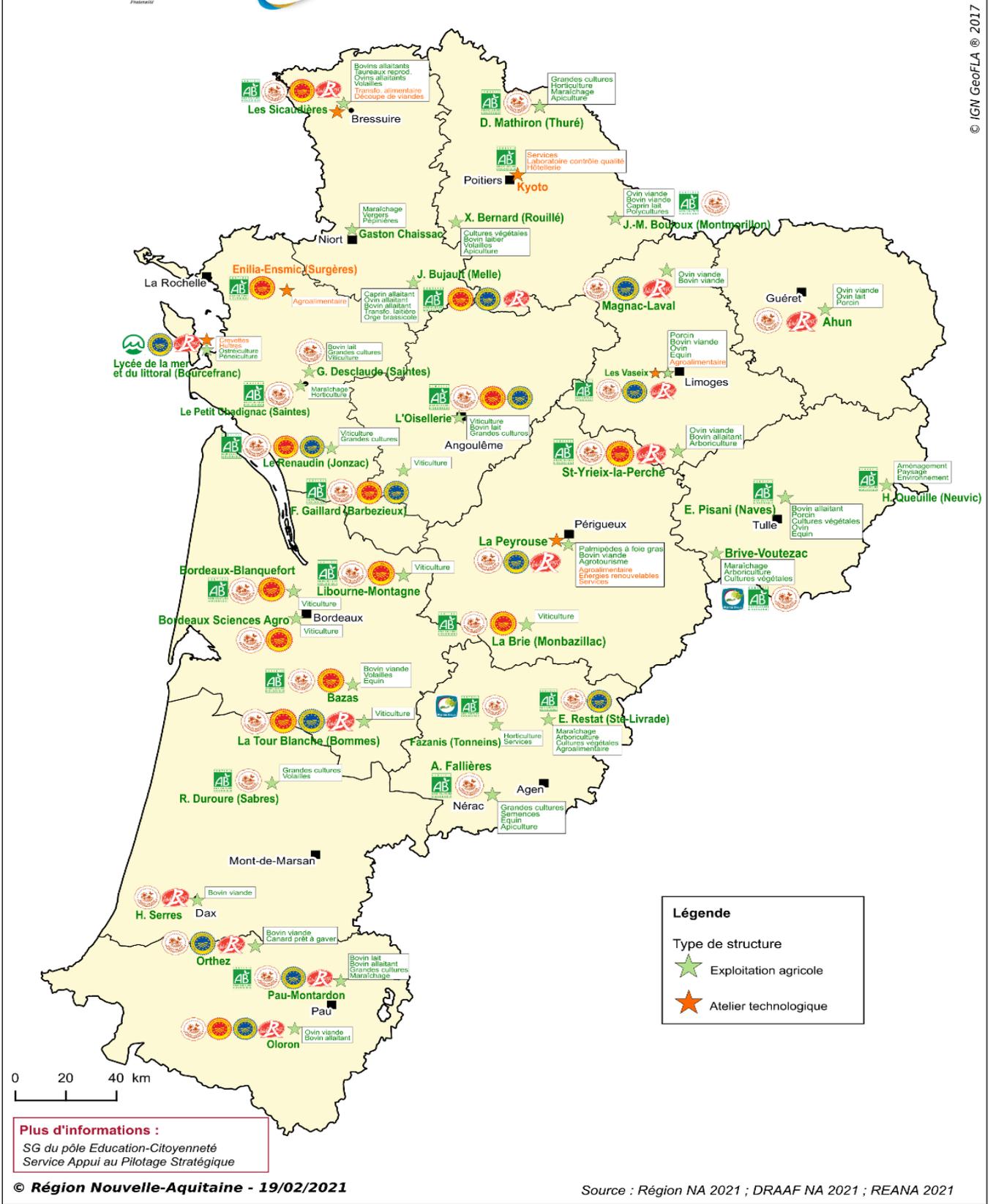
MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION



# Exploitations et ateliers des EPLEFPA de Nouvelle-Aquitaine

## Filières, certifications, labels et SIQO

© IGN GeoFLA © 2017



22 EPLEFPA (établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricoles) maillent le territoire

# « 3 UNE RELATION DE PROXIMITE entre le consommateur et l'agriculteur

→ Part des agriculteurs et des agricultrices qui s'installent avec un atelier de leur projet en circuits courts de proximité

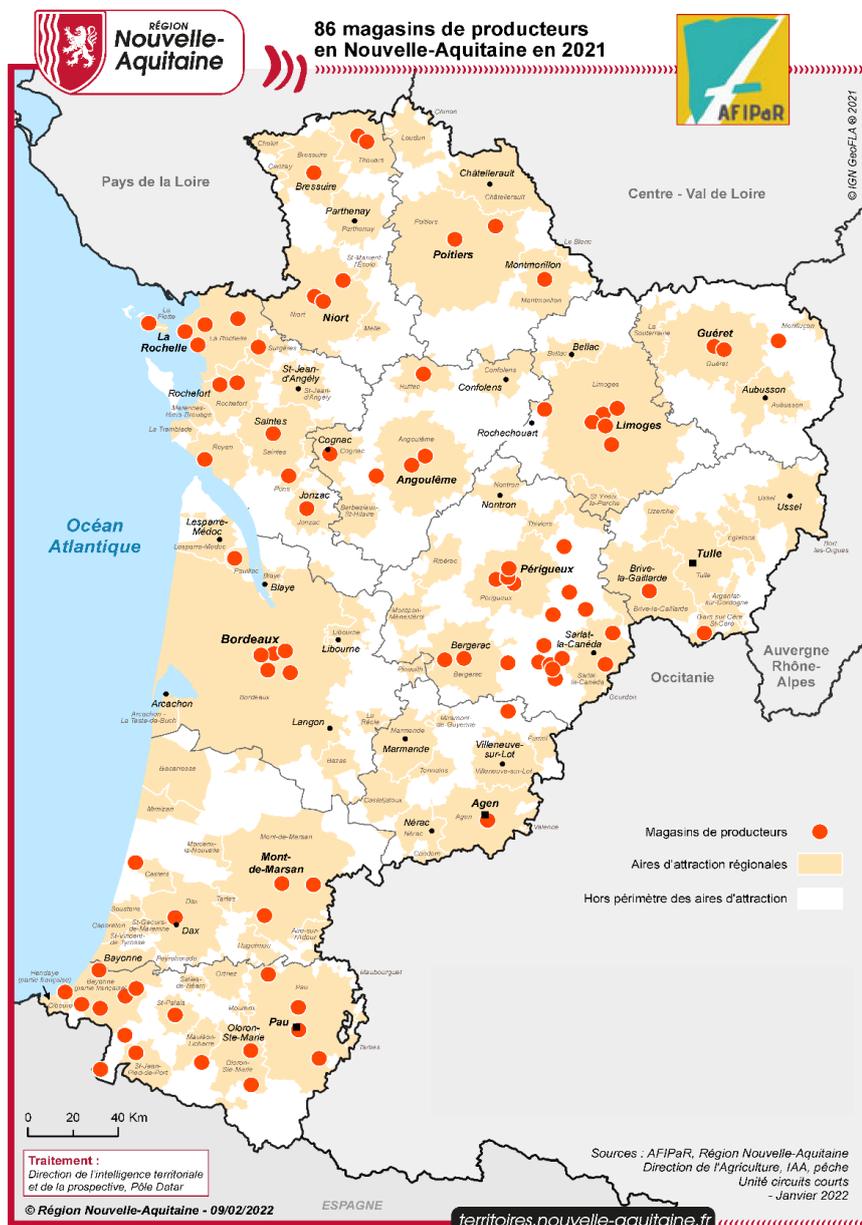
→ Part des exploitations agricoles qui vendent en circuits courts une partie de leur production

→ Nombre de magasins de producteurs ou formes collectives de vente tenus par les agriculteurs et agricultrices

2022 → 2025  
15% → 25%

2022 → 2025  
24% → 25%

2022 → 2025  
90 → 100



# « 4 PRIORITE AUX PRODUITS LOCAUX dans la restauration collective publique

## Ambitions de la Région dans ses lycées

La Région travaille en partenariat avec l'Association des coordonnateurs des groupements de commandes des collèges et lycées de Nouvelle-Aquitaine (ACENA)

Des engagements d'achats en constante progression pour se situer actuellement à près de 50 M€ »

→ Part des produits locaux de qualité, dont Bio, dans la restauration collective publique des lycées

% dans les engagements de commandes des produits alimentaires des groupements de commandes adhérant à l'ACENA

2022 → 2025

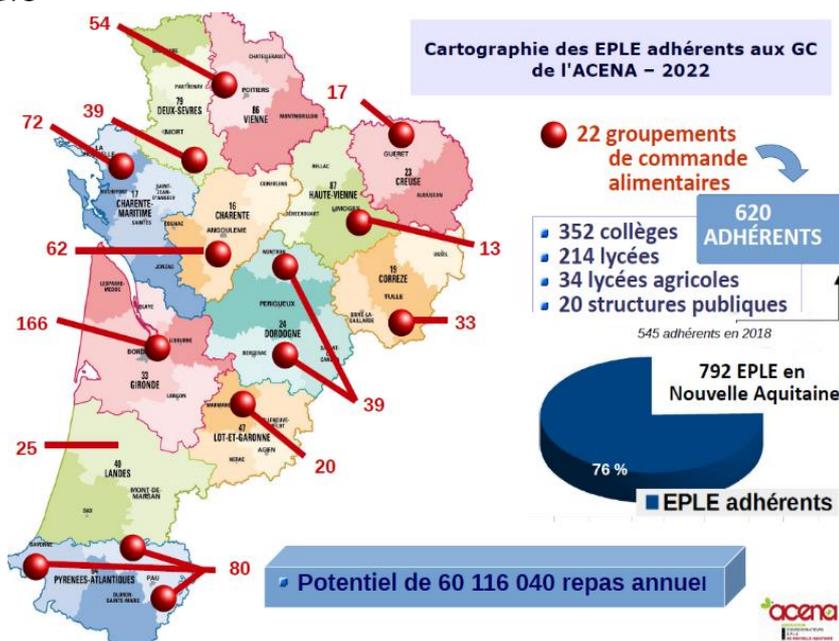
27% local  
dont 7,5% bio local

60% local  
dont 30% bio local

→ Part des lycées engagés dans une démarche d'approvisionnement de leurs cantines en produits alimentaires locaux de qualité, dont Bio

2022 → 2025

74% → 100%

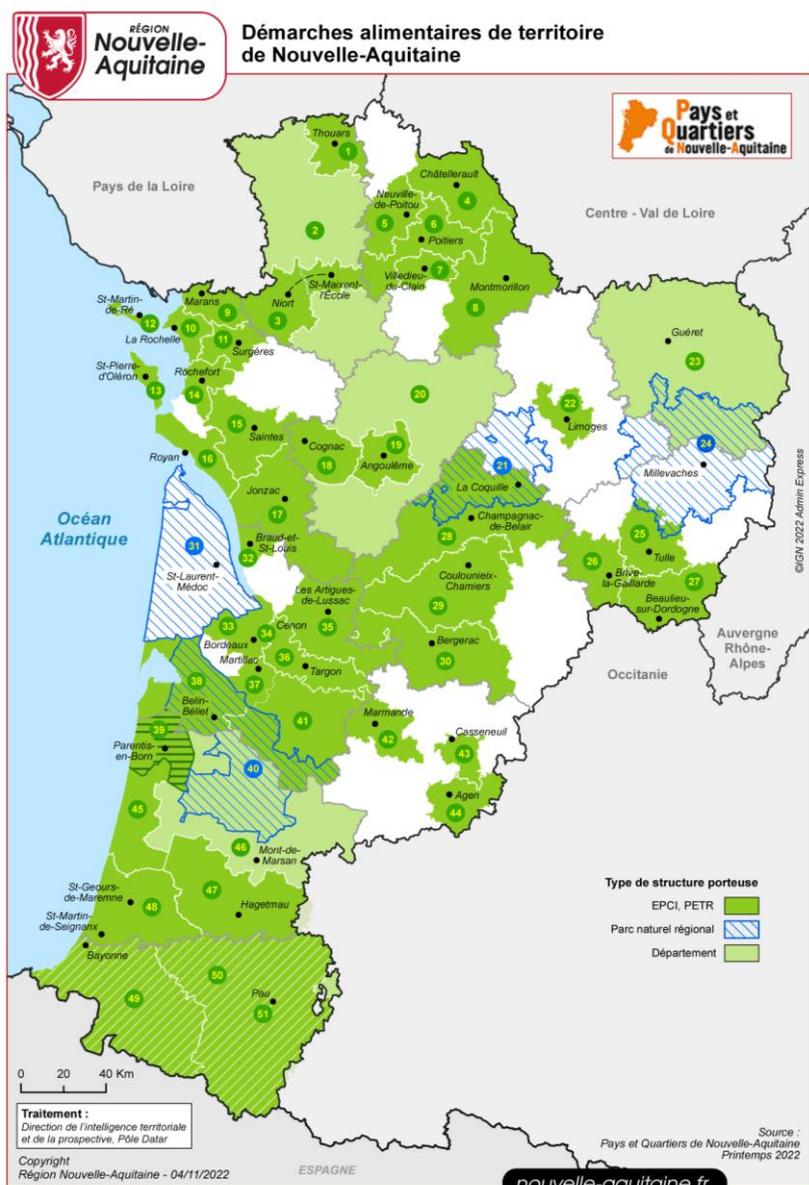


# 5 L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES impliqués

➔ L'ensemble des collectivités territoriales de Nouvelle-Aquitaine intègrent les enjeux d'une alimentation de proximité.

La Région signe un **Contrat de Développement et de Transitions** avec 53 territoires de projets de Nouvelle-Aquitaine. Ces territoires portent également une stratégie des fonds européens, dont l'agriculture et les circuits alimentaires locaux font partie des priorités.

Par ailleurs, la Région contractualise avec les 12 Départements sur le partage des compétences liées à l'agriculture, à l'agroalimentaire, à la pêche et à l'aquaculture.



**51 démarches alimentaires de territoires (DAT) sont recensées**

**Dont 26 labélisées Projet Alimentaire de Territoire par le ministère de l'Agriculture**

# Pilotage et Gouvernance

## « Le Comité de pilotage régional alimentation durable et locale (CoRALim)

C'est un lieu d'échange et de discussion en charge du pilotage du Pacte. Il permet d'en faire le suivi, le bilan, l'évaluation. Il a également pour objectif de le faire évoluer selon les besoins et les attentes stratégiques et politiques. Il permet de garantir la cohérence des interventions de chacun.

- ✓ **Les pilotes : La Région** (Direction Agriculture avec la collaboration des autres Directions dont la Datar, l'ESS, l'Education...) et **l'Etat**.
- ✓ **les chambres consulaires :**  
Chambre régionale d'agriculture (CRANA), Chambre régionale des métiers et de l'artisanat (CMA NA), Chambre régionale du commerce et de l'industrie (CCI NA)
- ✓ **les interprofessions et associations des filières :**  
L'interprofession Bio Nouvelle Aquitaine (Interbio), La Fédération Régionale d'Agriculture Biologique de Nouvelle-Aquitaine (BioNA), Le Réseau InPACT, L'Association de formation et d'information des Paysans Ruraux (AFIPAR), La Coopération Agricole Nouvelle-Aquitaine (LCANA), L'Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine (AANA), L'Agence régionale des industries agroalimentaires de Nouvelle-Aquitaine (ARIANA), L'Association professionnelle des fruits et légumes du Sud-Ouest (APFELSO), L'interprofession régionale des fruits et légumes (INTERFEL), L'interprofession régionale de la viande bovine, ovine et du veau (INTERBEV), La Fédération Régionale Caprine (FRCAP), le Comité régional interprofessionnel de l'économie laitière (CRIEL),...
- ✓ **les acteurs de la distribution et de la consommation :**  
L'Association des coordonnateurs d'achats publics des EPLE<sup>6</sup> de Nouvelle-Aquitaine (ACENA), L'Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière (UMIH), La Fédération du Commerce et de la Grande Distribution (FCD), L'Union des Centres Techniques Régionaux de la Consommation Aquitaine Limousin Poitou-Charentes en Nouvelle-Aquitaine (Union des CTCR NA)
- ✓ **la mise en réseau des démarches alimentaires de territoires (DAT) : le GIP Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine (PQNA)**
- ✓ **les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) :**  
la Chambre Régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS), l'Association d'insertion par l'activité économique (INAE)
- ✓ **le réseau régional de recherche sur les systèmes alimentaires durables**
- ✓ et d'autres réseaux professionnels constitués à l'échelle régionale.

---

<sup>6</sup> Etablissement Public Local d'Enseignement (Lycées et Collèges)

# Les partenaires du Pacte

Depuis 2018



RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**



PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



de nouveaux partenaires en 2021



fcd Fédération du Commerce  
et de la Distribution



de nouveaux partenaires en 2022



*Le Pacte peut s'enrichir de nouvelles filières*

## « Des comités techniques

Ces groupes de travail sont animés par la Région, l'Etat, ou une tête de réseau régionale. Ils permettent d'avancer concrètement et collectivement, sur des actions précises. Ils assurent également le suivi et l'évaluation du plan d'actions. Ils se réunissent à la demande, selon les besoins.

### → Des sujets seront poursuivis :

- le Pôle de compétence restauration collective publique
- la promotion, la communication sur les produits locaux - AANA
- la mise en réseau des démarches alimentaires de territoire – GIP PQNA
- la logistique des circuits alimentaires locaux
- les outils de proximité (légumeries, ateliers collectifs...)

### → De nouveaux sujets seront abordés :

- l'articulation entre la politique régionale et les politiques départementales
- l'accès aux produits locaux dans la grande distribution
- la prise en compte des critères de l'Economie Sociale et Solidaire et de l'Insertion par l'Activité économique, dans le soutien aux circuits alimentaires locaux
- les filières fermières en circuits courts de proximité
- ...



## Focus sur le Pôle de compétence restauration collective publique

Piloté par la Région et l'Etat, il est composé des acteurs régionaux impliqués sur la restauration collective publique (ACENA, ARS<sup>7</sup>, INTERBIO, Bio NA, AGORES<sup>8</sup>, le réseau Restau 'Co<sup>9</sup>, CRANA, Coop Agricole, ainsi que les partenaires du Pacte intéressés). Son objectif est de trouver des solutions à l'échelle régionale, sur les sujets relevant de l'introduction de produits locaux dans la restauration collective publique : l'organisation de rencontres professionnelles entre acheteurs et fournisseurs, la mise en cohérence des actions proposées par chacun, le répertoire des structures de conseil...

<sup>7</sup> Agence régionale de Santé en charge notamment de la gestion des achats du secteur hospitalier

<sup>8</sup> L'association nationale des directeurs de la restauration collective (AGORES) <https://www.agores.asso.fr>

<sup>9</sup> Le **réseau Restau 'Co** qui s'adresse aux professionnels de la restauration collective du restaurant de collectivité, leurs fournisseurs, distributeurs ou fabricants et bien entendu aux élus locaux qui gèrent une restauration collective au quotidien, <https://restauco.fr>

## « Le Comité Régional Alimentation durable et locale (CorAlim élargi)

La Région et l'Etat co-organisent chaque année un CorAlim élargi, dans lequel sont invités les acteurs impliqués dans les thématiques de l'agriculture et de l'alimentation, concernés de près ou de loin par la thématique.

Par ailleurs, les collectivités territoriales de Nouvelle-Aquitaine que sont les communes, communautés de communes, syndicats mixtes des Parc naturels régionaux, Départements mènent également des actions sur la relocalisation des approvisionnements en produits locaux dans les différents marchés. Le **GIP Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine** met en réseau toutes ces démarches alimentaires.



Signature du Pacte Alimentaire en janvier 2021 à l'Hôtel de Région Nouvelle-Aquitaine  
© Région Nouvelle-Aquitaine



Signature de la convention entre l'ACENA et la Région au CorAlim de juin 2022 – salon de l'agriculture de Bordeaux © Région Nouvelle-Aquitaine

# UN PLAN D'ACTIONNS décliné selon 5 domaines d'actions stratégiques (DAS)

Il permet de rendre lisible les actions de la Région, l'Etat, et des têtes de réseau régionales. Il permet de favoriser les synergies, de décliner des actions collectives phares. Seule la synthèse du Plan d'actions est présentée dans ce document, une version détaillée existe, elle intègre les contributions des têtes de réseau régionales.

**DAS 1/ Favoriser les circuits de proximité et la vente directe**

**DAS 2/ Faciliter les initiatives des territoires concourant à la relocalisation de l'économie par le développement de circuits alimentaires locaux**

**DAS 3/ Structurer l'offre régionale et organiser les filières pour répondre aux demandes des marchés régionaux**

**DAS 4/ Eveiller, informer, former les acteurs et consommateurs**

**DAS 5/ Favoriser la solidarité alimentaire**



*Eric Ouvrard Maraicher, © Région Nouvelle-Aquitaine / Françoise Roch*



*BIOCOOP © Région Nouvelle-Aquitaine / Françoise Roch*



*Maison Cassandrine*

*© Région Nouvelle-Aquitaine / Pierre Carton*

# **DAS I/ Favoriser les circuits de proximité et la vente directe**

Il s'agit de rapprocher le consommateur du producteur et d'encourager la vente directe en circuits courts de proximité.

Il s'agit d'accompagner les agriculteurs dans leur projets de transformation de produits agricoles ou de création de nouveaux circuits de commercialisation, avec la recherche de nouveaux débouchés.

## ***1.1 Développer la production agricole locale et de qualité pour les circuits de proximité***

- ✓ Soutenir les projets individuels d'installation, ayant vocation à commercialiser en circuits de proximité
- ✓ Soutenir les projets maraichers, arboricoles et de petits fruits
- ✓ Soutenir les projets dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, valorisant la production régionale

## ***1.2 Développer la transformation et la commercialisation de produits agricoles, de la pêche et de l'aquaculture (projets individuels)***

- ✓ Soutenir les projets de transformation et de commercialisation des produits agricoles à la ferme, portés par les agriculteurs
- ✓ Soutenir les projets individuels de transformation des produits de la pêche et de l'aquaculture
- ✓ Soutenir les artisans et commerçants des métiers de bouches, valorisant une production agricole locale

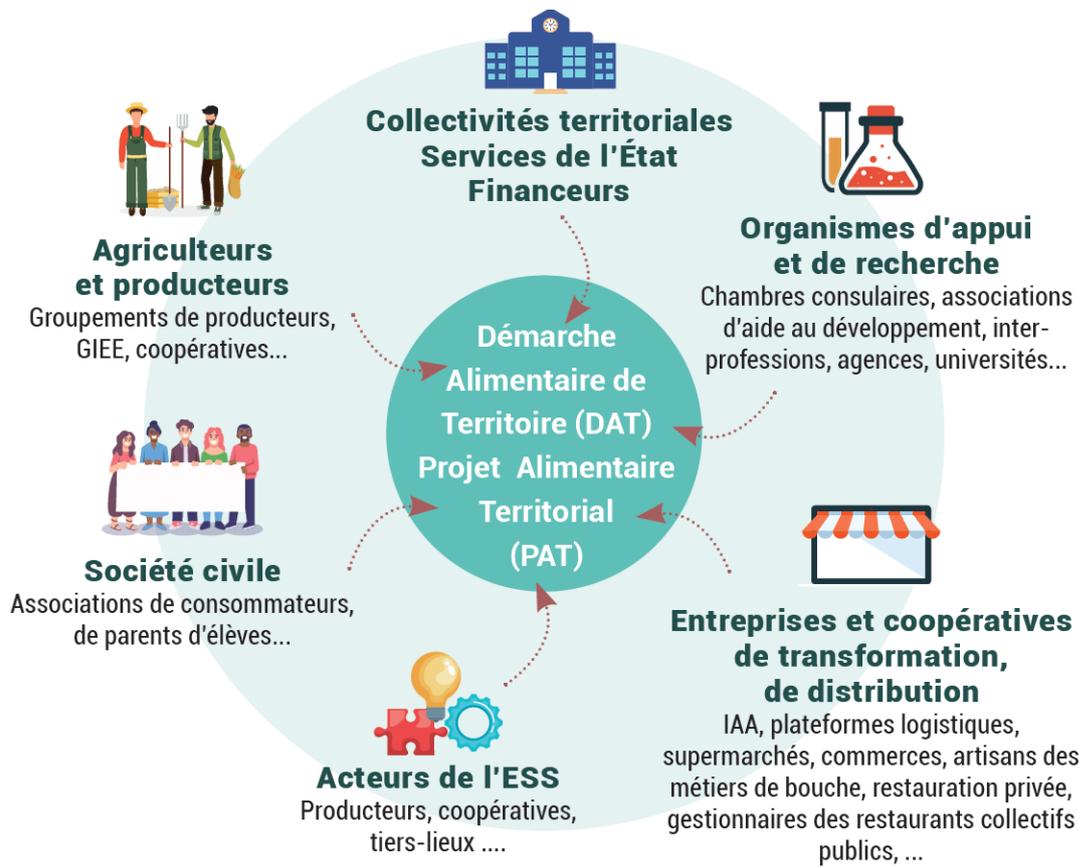
## ***1.3 Mutualiser la commercialisation en circuits courts et de proximité***

- ✓ Soutenir les magasins de producteurs
- ✓ Soutenir les projets de commercialisation des lycées agricoles et aquacoles
- ✓ Identifier les agriculteurs et produits locaux sur les marchés couverts de plein air
- ✓ Recenser et faire connaître l'offre en circuits courts et de proximité
- ✓ Mettre en réseau les magasins de producteurs
- ✓ Développer les outils numériques innovants

## ***1.4 Encourager l'accompagnement collectif des agriculteurs, pêcheurs et des aquaculteurs***

- ✓ Identifier et soutenir les structures collectives d'accompagnement
- ✓ Accompagner les agriculteurs, pêcheurs, aquaculteurs à l'installation et à la diversification
- ✓ Accompagner à la création et au développement de formes collectives de vente

Les dispositifs activés par la Région : Installation, PCAE, Agriculture, Pêche, Economie Territoriale, et des aides aux circuits courts sont essentiellement mobilisés sur ce DAS.



Ferme Feros © Région Nouvelle-Aquitaine / Olivier Ouadah



Coopérative laitière Sèvre & Belle © Région NA / Françoise ROCH,

# **DAS 2/ Faciliter les initiatives des territoires** concourant à la relocalisation de l'économie par le développement de circuits alimentaires locaux

il s'agit de mettre en relation un bassin de production avec un bassin de consommation, et de favoriser les synergies entre territoires. La structuration de filières locales alimentaires sera accompagnée, afin que l'offre réponde à la demande alimentaire locale.

## ***2.1 Encourager le développement des démarches alimentaires territoriales (DAT), dont les Projets Alimentaires de Territoire (PAT)***

- ✓ Soutenir et accompagner les démarches alimentaires de territoire

## ***2.2 Mettre en réseau les porteurs d'initiatives locales***

- ✓ Structurer et animer un réseau régional des démarches alimentaires de territoires

## ***2.3 Structurer l'offre alimentaire locale***

- ✓ Soutenir les projets de structuration des filières locales alimentaires à portée territoriale
- ✓ Développer l'offre par l'organisation de l'installation et de la diversification agricole et aquacole, afin de répondre à la demande alimentaire territoriale
- ✓ Encourager l'organisation de logistiques locales et la mise en place de plateformes physiques et virtuelles de produits locaux

## ***2.4 Développer, structurer et optimiser le maillage des ateliers collectifs : abattoirs, ateliers de transformation, légumeries***

- ✓ Réaliser un état des lieux et une cartographie des ateliers collectifs
- ✓ Expérimenter de nouvelles formes d'utilisation des outils d'abattage, afin de trouver de nouveaux modèles économiques
- ✓ Soutenir les ateliers technologiques des lycées agricoles et aquacoles
- ✓ Soutenir les ateliers portés par des groupements d'agriculteurs ou de pêcheurs, ou d'aquaculteurs, des entreprises agroalimentaires ou des établissements publics
- ✓ Soutenir les études de faisabilité préalables permettant de valider les modèles économiques des ateliers collectifs

## ***2.5 Encourager les initiatives et innovations socio-économiques en lien avec les structures de l'ESS<sup>10</sup>, de l'IAE et des collectivités (production, transformation, distribution, commercialisation)***

- ✓ Structurer, développer et expérimenter des solutions innovantes ancrées aux territoires, avec un mode d'entreprendre en collectif, impliquant le citoyen et le consommateur
- ✓ Favoriser l'insertion par l'activité économique : maraichage, transformation, logistique
- ✓ Encourager l'innovation et la transition des acteurs de l'ESS dans les territoires

Les dispositifs activés par la Région : Politique contractuelle, IAA, PCAE, ESS, circuits courts, Agriculture, Pêche, Filières.

---

<sup>10</sup> ESS : Economie sociale et solidaire ; IAE : insertion par l'activité économique



Lycée Jean François CAIL © Région NA / Françoise ROCH



© MIN de Bordeaux Brienne



Viande locale en Grande Distribution © PlaineMaison Bauvallet

# **DAS 3/ Structurer l'offre régionale et organiser les filières pour répondre aux demandes des marchés régionaux**

*Il s'agit d'encourager la consommation locale dans la restauration collective publique dont les lycées. Il s'agit également de contribuer au développement des achats de produits locaux et régionaux dans la grande distribution, l'artisanat et le commerce. La structuration des filières régionales est permise grâce à la logistique, maillon incontournable pour favoriser les liens.*

## ***3.1 Approvisionner la restauration collective publique en produits locaux, régionaux et de qualité***

- ✓ Animer le Pôle Régional de compétences de la restauration collective publique
- ✓ Identifier l'offre et répertorier les entreprises pour alimenter la restauration collective
- ✓ Structurer les filières bio et conventionnelles pour répondre à la demande de la restauration collective publique
- ✓ Accompagner les collectivités à l'atteinte des engagements locaux, bio, de qualité, et/ou des repas végétariens
- ✓ Simplifier, optimiser la candidature des collectivités au programme Lait et fruits à l'école
- ✓ Organiser, soutenir des rencontres professionnelles entre les acheteurs et les producteurs

## ***3.2 Approvisionner les lycées en produits locaux, régionaux et de qualité***

- ✓ Encourager une coordination régionale des groupements de commandes départementaux afin de favoriser les regroupements d'achats territorialisés
- ✓ Organiser des rencontres départementales entre les acheteurs et les producteurs
- ✓ Accompagner les lycées à s'approvisionner en produits locaux, bio et de qualité

## ***3.3 Développer les produits locaux, régionaux et de qualité dans la grande distribution***

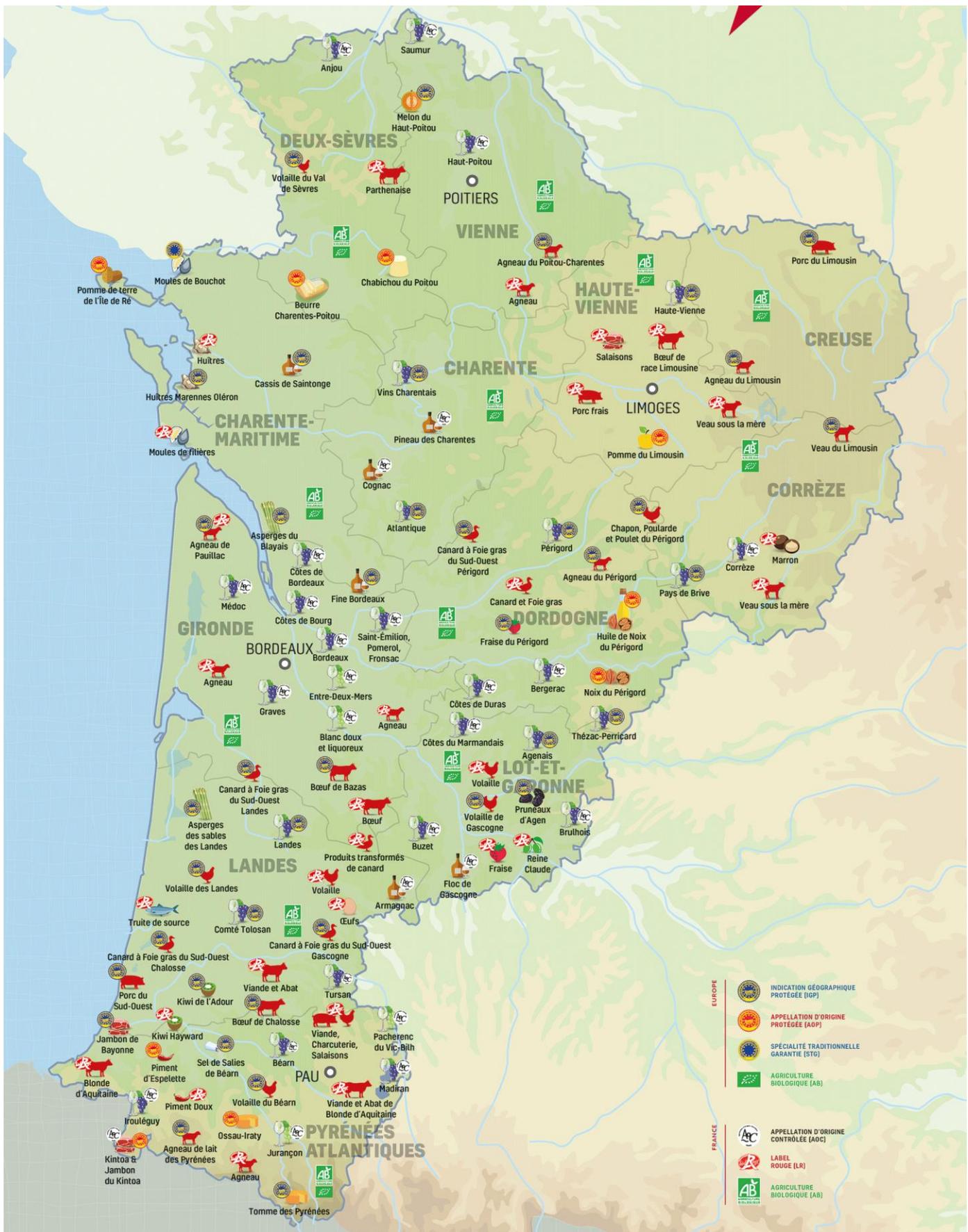
- ✓ Favoriser l'engagement des opérateurs dans le Pacte Alimentaire
- ✓ Structurer les filières locales alimentaires à portée régionale
- ✓ Favoriser la mise en relation de l'offre avec les distributeurs et notamment soutenir l'organisation de rencontres professionnelles entre les différents maillons de la filière
- ✓ Faciliter les liens directs entre agriculteurs et grande distribution

## ***3.4 Développer les produits locaux, régionaux et de qualité dans l'artisanat et le commerce des métiers de bouches, et notamment en restauration commerciale privée***

## ***3.5 Élaborer de nouvelles solutions logistiques***

- ✓ Développer des solutions logistiques et numériques innovantes de regroupement de l'offre et de distribution
- ✓ Animer, conseiller, former les agriculteurs, les opérateurs économiques, les collectivités à la mutualisation logistique afin de réduire les coûts et favoriser les circuits de proximité

*Les dispositifs activés par la Région : structuration des filières et circuits alimentaires locaux, IAA, aux actions collectives des têtes de réseau régionales...*



© Carte des SIQO, Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine, 2022

# **DAS 4/** **Eveiller, informer, former**

## **les acteurs et consommateurs**

*Il s'agit de faire la promotion des produits locaux, régionaux, durables et sains, et notamment les SIQO dont le bio.*

*Il concerne également les actions de formation dans les établissements professionnels pour les agriculteurs, les chefs cuisiniers, et les entreprises de transformation agroalimentaire.*

*Par ailleurs les actions de recherche sur le domaine des circuits alimentaires locaux seront abordées, avec notamment la recherche d'indicateurs d'évaluation des projets (RSE, ESS...).*

### ***4.1 Valoriser et faire connaître les produits locaux et de qualité auprès des consommateurs et auprès des producteurs***

- ✓ Soutenir la labellisation et la promotion des SIQO
- ✓ Promouvoir les produits locaux auprès des consommateurs
- ✓ Valoriser les produits de Nouvelle-Aquitaine lors de manifestations locales et régionales

### ***4.2 Sensibiliser et informer les jeunes et le grand public aux principes d'une alimentation durable***

- ✓ Sensibiliser le grand public au rôle de l'alimentation sur la santé
- ✓ Sensibiliser les jeunes au goût et au développement durable

### ***4.3 Former les professionnels et futurs professionnels aux principes et pratiques favorisant l'alimentation durable et locale***

- ✓ Expliquer et informer sur la filière alimentaire : les métiers et ses produits
- ✓ Former les futurs et actuels agriculteurs aux circuits courts et à de nouveaux modes de production, notamment pour les aider dans leur projet de diversification
- ✓ Former les futurs et actuels professionnels de l'aval des filières alimentaires : transformation, commercialisation, cuisine

### ***4.4 Soutenir l'innovation et la recherche dans les pratiques agricoles et agroalimentaires en lien avec l'ancrage territorial des filières alimentaires***

- ✓ Créer, structurer et animer un réseau régional de recherche (RRR) sur la transition des systèmes alimentaires
- ✓ Accompagner les études, les projets de recherche, d'innovation et d'expérimentation
- ✓ Définir et proposer l'introduction de nouveaux indicateurs socio-économiques pour l'évaluation et la sélection des projets éligibles aux différents financements sur l'alimentation

Les dispositifs activés par la Région : manifestations agricoles, promotion, soutien des SIQO, recherche



*Epicerie sociale, Surgère © Région Poitou-Charentes / Florian DELAGE*

# **DAS 5/ Favoriser la solidarité alimentaire**

*Il s'agit de favoriser la solidarité alimentaire, et notamment le don agricole et alimentaire, et de mettre en place une tarification solidaire dans les lycées, afin de permettre aux publics précaires d'accéder à une alimentation locale, saine et de qualité.*

## **5.1 Soutenir le don alimentaire**

- ✓ Encourager les agriculteurs, les industriels, la restauration collective, les distributeurs à s'engager dans des démarches de dons alimentaires
- ✓ Soutenir les réseaux de distribution d'aide alimentaire et promouvoir le don alimentaire
- ✓ Favoriser des approvisionnements en produits locaux, frais et de saison dans les réseaux de distribution d'aide alimentaires

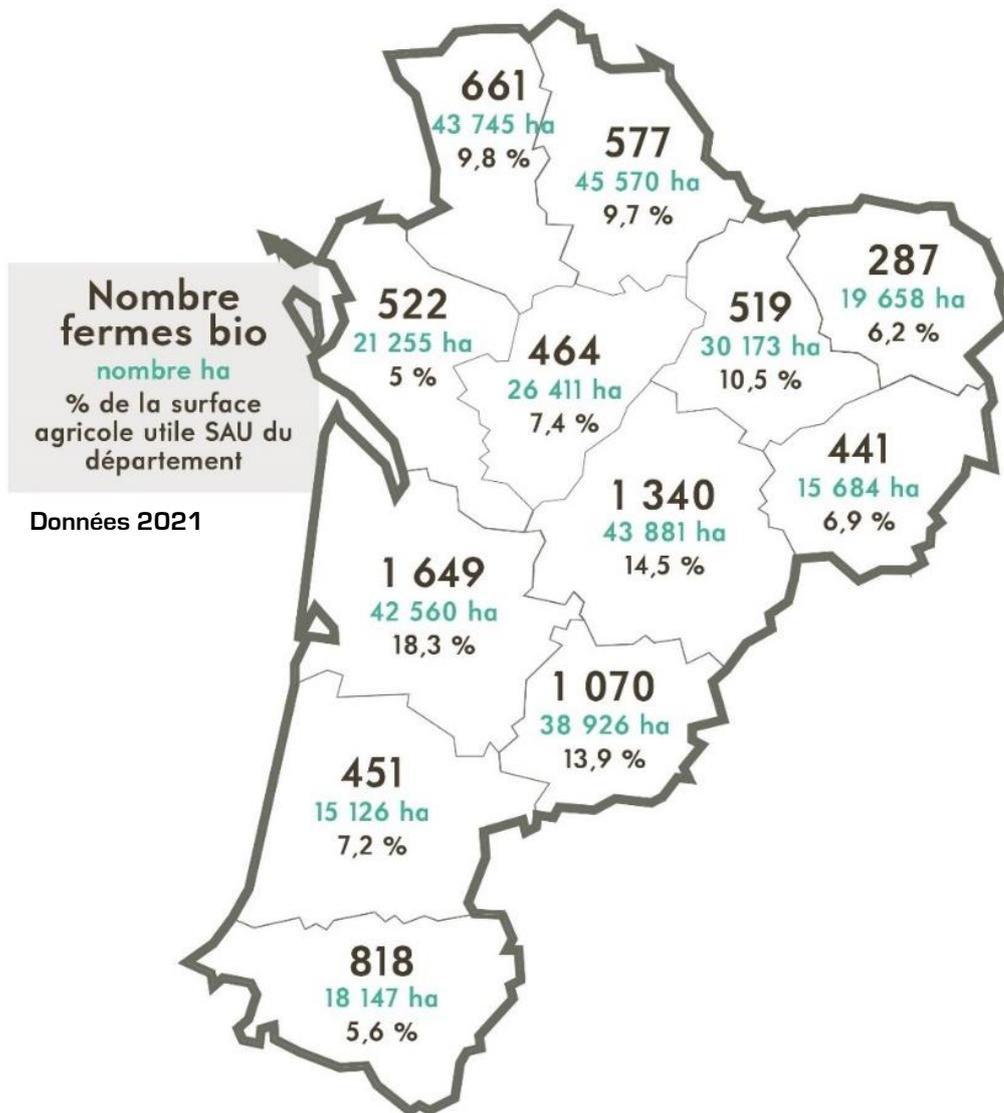
## **5.2 Aider les jeunes à accéder à une alimentation locale, saine et de qualité**

- ✓ Développer les actions de solidarité alimentaires pour les jeunes
- ✓ Développer la tarification solidaire dans les lycées

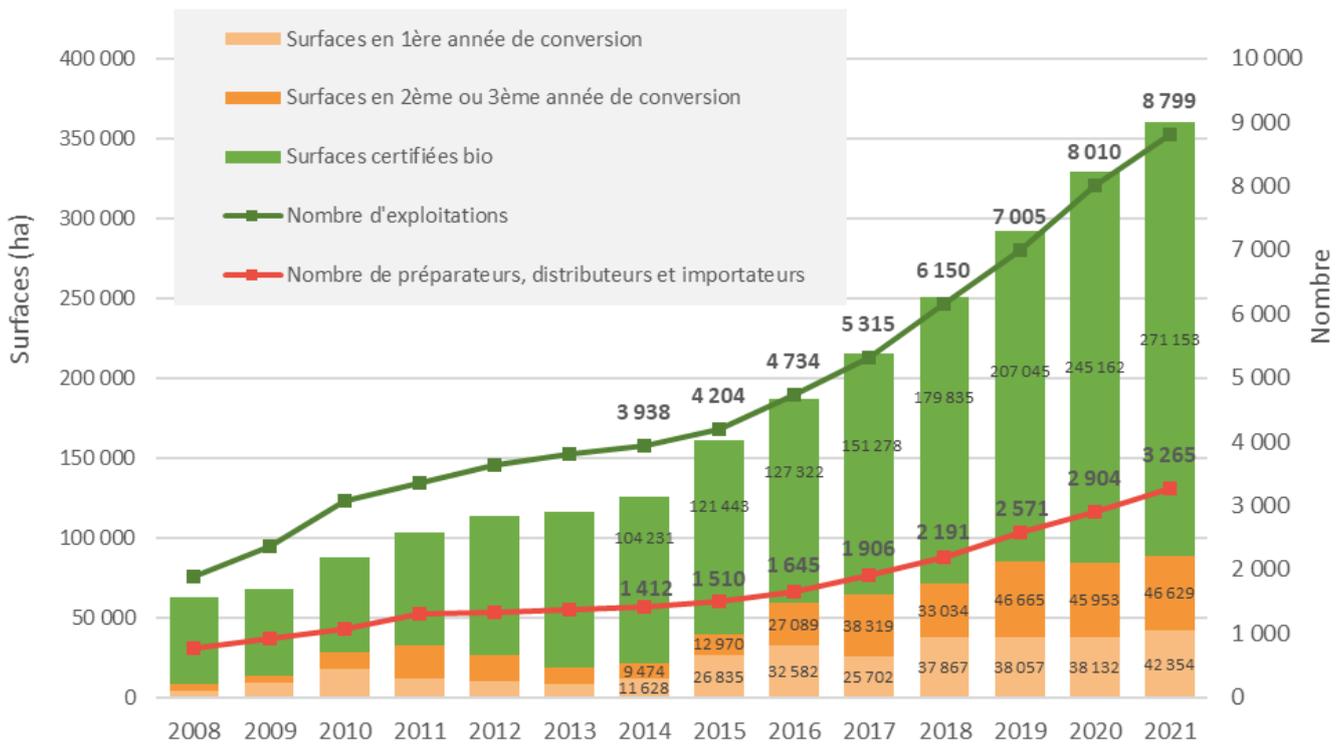
Les dispositifs activés par la Région : Vie associative, Jeunesse, Education

# La Région Nouvelle-Aquitaine est mobilisée en faveur du développement de l'agriculture biologique (AB)

→ Un Pacte d'ambition régionale pour l'agriculture biologique signé en 2017 et renouvelé en 2021



## Evolution du nombre d'exploitations, d'opérateurs et des surfaces en mode de production biologique en Nouvelle-Aquitaine



Source : données Agence BIO / organismes certificateurs / Agreste – traitement ORAB Nouvelle-Aquitaine

→ Nombre d'exploitations en AB

2017 → 2021

7,5% → 13,6%

→ Surfaces agricoles (SAU) en AB

2017 → 2021

5,6% → 9,2%

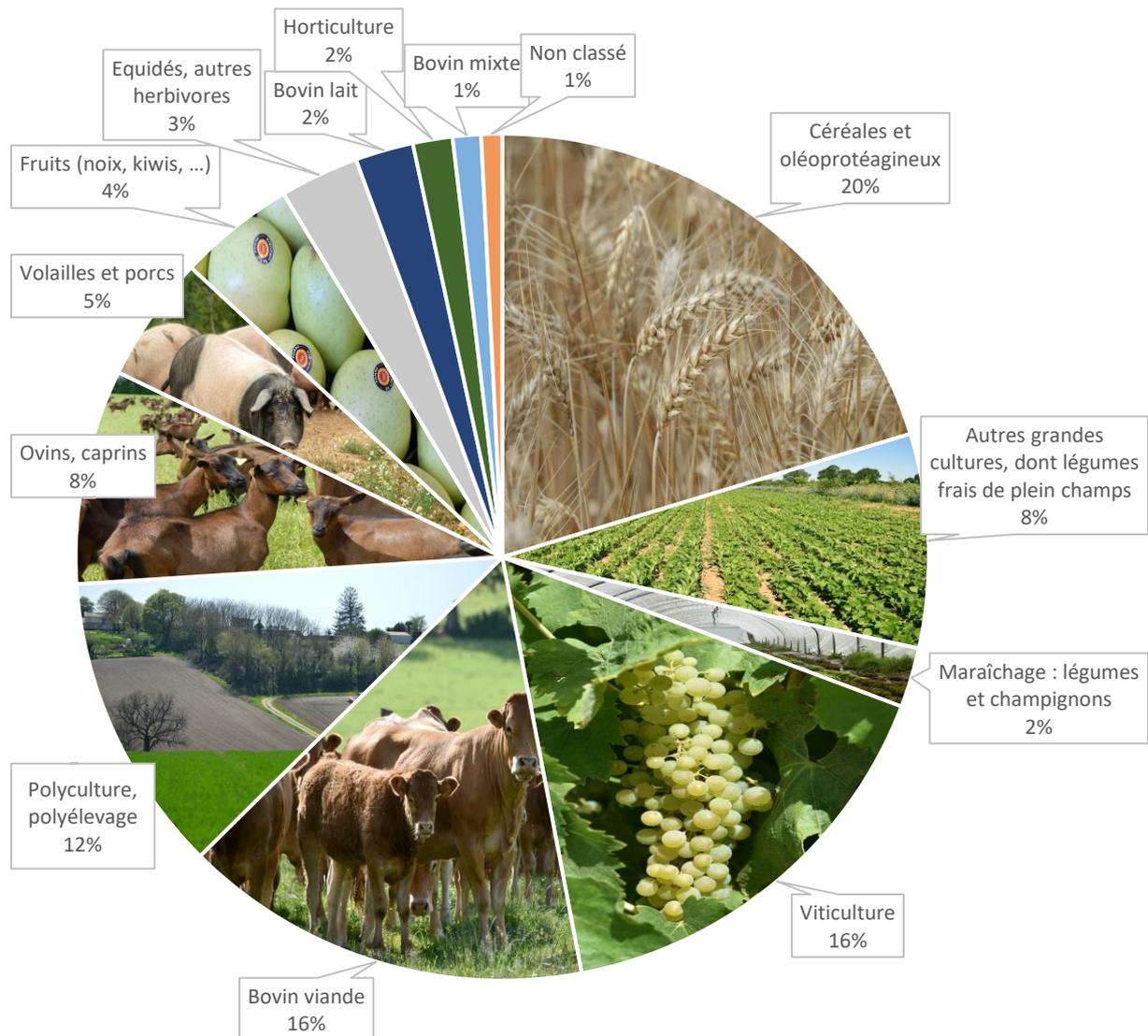
→ Chiffre d'affaires agro-alimentaire en AB

2017 → 2021

1Mds € → 1,8Mds €

# Annexe

## La région est spécialisée et diversifiée



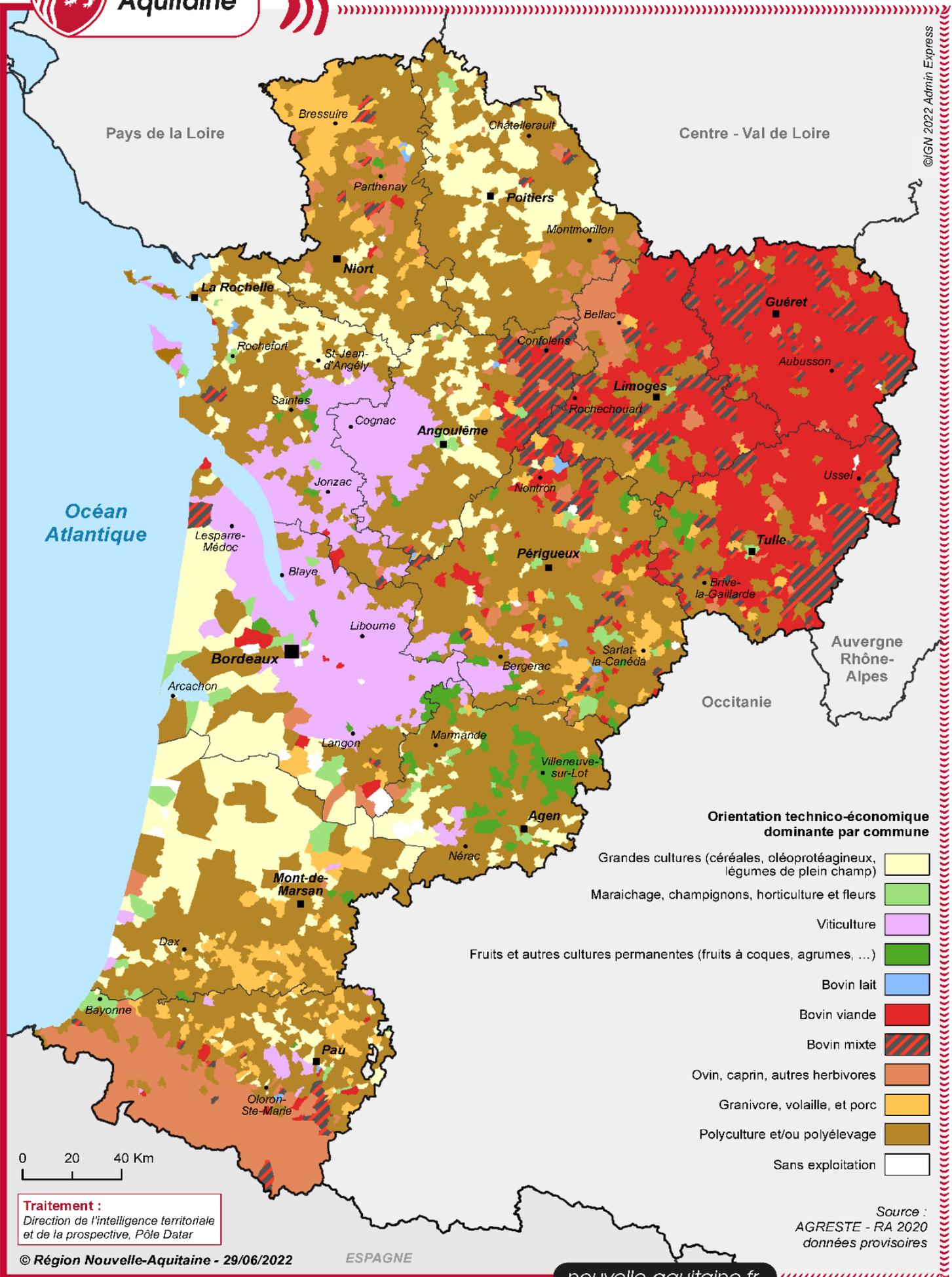
Répartition des 64 200 exploitations agricoles de Nouvelle-Aquitaine

© Yannick Piroit ; Françoise ROCH - Région Nouvelle Aquitaine



RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**

## Spécialisation agricole des communes de Nouvelle-Aquitaine (OTEX)



©IGN 2022 Admin Express

### Orientation technico-économique dominante par commune

- Grandes cultures (céréales, oléoprotéagineux, légumes de plein champ)
- Maraichage, champignons, horticulture et fleurs
- Viticulture
- Fruits et autres cultures permanentes (fruits à coques, agrumes, ...)
- Bovin lait
- Bovin viande
- Bovin mixte
- Ovin, caprin, autres herbivores
- Granivore, volaille, et porc
- Polyculture et/ou polyélevage
- Sans exploitation

0 20 40 Km

**Traitement :**  
Direction de l'intelligence territoriale  
et de la prospective, Pôle Datar

© Région Nouvelle-Aquitaine - 29/06/2022

ESPAGNE

nouvelle-aquitaine.fr

Source :  
AGRESTE - RA 2020  
données provisoires



> Le Pacte Alimentaire Nouvelle-Aquitaine  
[entreprises.nouvelle-aquitaine.fr/actualites/le-pacte-alimentaire-vise-le-local-durable-de-qualite](https://entreprises.nouvelle-aquitaine.fr/actualites/le-pacte-alimentaire-vise-le-local-durable-de-qualite)

> Le site du guide des aides de la Région Nouvelle-Aquitaine  
[les-aides.nouvelle-aquitaine.fr](https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr)

---

**RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE**

**Direction Agriculture Agroalimentaire Pêche**

[circuitcourts@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:circuitcourts@nouvelle-aquitaine.fr)

Tel : 05 49 55 68 55 / 05 57 57 01 74



RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**



# PACTE ALIMENTAIRE

pour une

## alimentation durable et locale

### NOUVELLE-AQUITAINE

Plan d'actions

Version du 22 novembre 2022



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

# « Plan d'actions synthétique

## **DAS 1/ Favoriser les circuits de proximité et la vente directe.....3**

*Il s'agit de rapprocher le consommateur du producteur et d'encourager la vente directe en circuits courts de proximité. Il s'agit d'encourager d'accompagner les agriculteurs dans leur projets de transformation de produits agricoles ou de création de nouveaux circuits de commercialisation, avec la recherche de nouveaux débouchés.*

- 1.1. Développer la production agricole locale et de qualité pour les circuits de proximité
- 1.2. Développer la transformation et la commercialisation de produits agricoles, de la pêche et de l'aquaculture (projets individuels)
- 1.3. Mutualiser la commercialisation en circuits courts et de proximité
- 1.4. Encourager l'accompagnement collectif des agriculteurs, des pêcheurs et des aquaculteurs

## **DAS 2/ Faciliter les initiatives des territoires concourant à la relocalisation de l'économie par le développement de circuits alimentaires locaux.....6**

*il s'agit de mettre en relation un bassin de production à un bassin de consommation, et de favoriser les synergies entre territoires. La structuration de filières locales alimentaires sera accompagnée, afin que l'offre réponde à la demande alimentaire locale.*

- 2.1. Encourager le développement des démarches alimentaires territoriales (DAT), dont les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)
- 2.2. Mettre en réseau les porteurs d'initiatives locales, à l'échelle régionale
- 2.3. Structurer l'offre alimentaire locale, contribuant à l'attractivité, au développement économique et à la transition écologique des territoires
- 2.4. Développer, structurer, optimiser le maillage des ateliers collectifs d'abattage, de transformation, dont les légumeries, contribuant à la mise en place de filières alimentaires locales territoriales
- 2.5. Encourager les initiatives et innovations socio-économiques en lien avec les structures de l'ESS, de l'IAE et des collectivités

## **DAS 3/ Structurer l'offre régionale et organiser les filières pour répondre aux demandes des marchés régionaux .....10**

*Il s'agit d'encourager la consommation locale dans la restauration collective publique dont les lycées. Il s'agit également de contribuer au développement des achats de produits locaux et régionaux dans la grande distribution, l'artisanat et le commerce. La structuration des filières régionales est permise grâce à la logistique, maillon incontournable pour favoriser les liens.*

- 3.1. Approvisionner la restauration collective publique en produits locaux et de qualité
- 3.2. Approvisionner la restauration collective publique des lycées en produits locaux et bio
- 3.3. Développer les produits locaux dans la grande distribution
- 3.4. Développer les produits locaux dans l'artisanat et le commerce des métiers de bouches, et notamment la restauration commerciale privée
- 3.5. Élaborer de nouvelles solutions logistiques

## **DAS 4/ Eveiller, informer, former les acteurs et consommateurs.....15**

*Il s'agit de faire la promotion des produits locaux, régionaux, durables et sains, et notamment les SIQO dont bio. Il concerne également les actions de formation dans les établissements professionnels pour les agriculteurs, les chefs cuisiniers, et les entreprises de transformation agroalimentaire. Par ailleurs les actions de recherche sur le domaine des circuits alimentaires locaux seront abordées, avec notamment la recherche d'indicateurs d'évaluation des projets (RSE, ESS...).*

4.1. Valoriser et faire connaître les produits locaux et de qualité auprès des consommateurs et auprès des producteurs

4.2. Sensibiliser et informer les jeunes et le grand public aux principes d'une alimentation durable

4.3. Former les professionnels et futurs professionnels aux principes et pratiques favorisant l'alimentation durable et locale

4.4. Soutenir l'innovation et la recherche dans les pratiques agricoles et agroalimentaires en lien avec l'ancrage territorial des filières alimentaires

## **DAS 5/ Favoriser la solidarité alimentaire.....19**

*Il s'agit de favoriser la solidarité alimentaire, et notamment le don agricole et alimentaire, et de mettre en place une tarification solidaire dans les lycées, afin de permettre aux publics précaires d'accéder à une alimentation locale, saine et de qualité*

5.1. Soutenir le don alimentaire

5.2. Aider les jeunes à accéder à une alimentation locale de qualité

# DAS I/ Favoriser les circuits de proximité et la vente directe

Il s'agit de rapprocher le consommateur du producteur et d'encourager la vente directe en circuits courts de proximité. Il s'agit d'encourager d'accompagner les agriculteurs dans leur projets de transformation de produits agricoles ou de création de nouveaux circuits de commercialisation, avec la recherche de nouveaux débouchés..

*Indicateurs : Emploi, chiffre d'affaires (volume). Analyse des circuits courts de proximité par filière ; Nb de projets soutenus et montant des subventions ; Nb de projet Bio ou HVE soutenus, nb GIEE soutenus, % projets installation ayant un volet circuits courts de proximité*

## **1.1. Développer la production agricole locale et de qualité pour les circuits de proximité**

- **Soutenir les projets d'installation, ayant vocation à commercialiser tout ou partie en circuits de proximité**

**Région/FEADER** : aides aux investissements d'installation transmission et prêt d'honneur, pour les projets en circuits de proximité

- **Soutenir les projets de maraichage, arboriculture et de petits fruits**

**Région** : Aides aux investissements

- **→ Soutenir les projets dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, valorisant la production régionale**

**Région/FEAMPA** : Aides aux investissements

## **1.2. Développer la transformation et la commercialisation de produits agricoles, de la pêche et de l'aquaculture (projets individuels)**

- **Soutenir les projets de transformation, de commercialisation et de diversification des produits agricoles à la ferme, portés par les agriculteurs**

**Région** : Aides aux investissements

- **Soutenir les projets individuels de transformation des produits de la pêche et de l'aquaculture**

**Région/FEAMPA** : Aides aux investissements

- **Soutenir les artisans et commerçants des métiers de bouches, valorisant une production agricole locale**

**Région** : Aides aux commerces de proximité (création et transmission, transformation numérique et démarche environnementale)

**CMAR** : réflexion permettant de faciliter les liens entre agriculteurs et l'artisanat, favoriser les produits agricoles locaux chez les artisans, dont notamment les bouchers

## **1.3. Mutualiser la commercialisation en circuits courts et de proximité**

- **Soutenir les magasins de producteurs et autres formes collectives de vente détenues par des agriculteurs**

**Région** : Aides aux investissements et aux études

- **Soutenir les projets de commercialisation des lycées agricoles et aquacoles**

**Région** : Aides aux investissements

- **Identifier les agriculteurs et les produits locaux sur les marchés couverts ou de plein air**

**Région** : Groupe de travail large à mener avec les têtes de réseaux, les communes et le syndicat des commerçants non sédentaires

- **Recenser et faire connaître l'offre en circuits courts et de proximité**

*Indicateurs : Nb de points de ventes/ magasins de producteurs recensés, nb de points de vente et d'agriculteurs concernés par les actions (info vient des producteurs des réseaux) ; Listing des outils, brochures, Nb associés gérant des magasins de producteurs accompagnés*

**AANA** : Plateforme solidaire des produits locaux

**AFIPaR** : Carte des magasins de producteurs de NA

**CMAR** : recensement des artisans commerçants des métiers de bouches valorisant les productions locales et régionales

**Les têtes de réseaux** réalisent chacune des outils territoriaux de recensement des producteurs en circuits courts, réalisant de la vente directe à la ferme

**Les signataires du Pacte Alimentaire** : s'engagent à contribuer à la réalisation d'un catalogue des producteurs en circuits courts et vente directe ; et points de vente de produits locaux (AMAP, marchés).

**Les signataires du Pacte Alimentaire** : Réflexion sur les indicateurs globaux, l'analyse par filière. Un groupe de travail DAS1 ou relié au DAS4 (indicateurs)

#### → **Mettre en réseau les magasins de producteurs**

*Indicateurs : Nb d'adhérents, Nombre de newsletters diffusées; Nombre de bulletins d'information; Nombre de participants aux rencontres annuelles ; Newsletter et bulletins d'information, rencontre annuelle des magasins de producteurs de Nouvelle Aquitaine*

**Région** : Aide aux circuits courts

**AFIPAR** : Animation du Réseau des Magasins de Producteurs de Nouvelle Aquitaine

#### → **Développer les outils numériques innovants : les formes collectives de vente en ligne**

**Région, Etat** : Etat des lieux des Marketplace, des plateformes territoriales et départementales, valorisation de l'outil d'aide à la décision des Marketplace <https://www.oad-venteenligne.org/?PagePrincipale>

**AANA** : plateforme solidaire

**Région** : Aide aux circuits alimentaires locaux

### **1.4. Encourager l'accompagnement collectif des agriculteurs, des pêcheurs et des aquaculteurs**

*Indicateurs : Etat des lieux de l'offre d'accompagnement et de formation, listing des structures d'accompagnement, nb d'agriculteurs et de collectifs accompagnés (production, transformation, commercialisation en vente directe, en point de vente, numérique, logistique)*

#### → **Identifier et soutenir les structures collectives d'accompagnement des agriculteurs**

**Région, Etat, les signataires du Pacte** : groupe de travail

**Région** : aides aux têtes de réseaux régionales ; aides aux structures professionnelles

**Etat** : Aides aux têtes de réseaux régionales, par exemple les chambres d'agriculture dans le cadre du PRDAR

#### → **Accompagner les agriculteurs, pêcheurs, aquaculteurs, à l'installation et à la diversification**

*Indicateurs : Nb de porteurs de projets accompagnés. Nombre de projets accompagnés et taille des groupes suivis ; Nb de journées animées*

**Les structures professionnelles de l'aquaculture** : mettent en place des actions de conseil à l'installation ou à la diversification

**BIO NA, AFIPAR, CRANA, les membres du réseau InPACT, la FRCAP, COOP Agricole** mettent en place des actions de formations individuelles ou collectives, aident au montage de projets, études de faisabilité, organisent des journées techniques, sur plusieurs thématiques :

- conseil à la pérennisation des fermes,
- structuration de filières productrices fermière et la diversification des productions agricoles, recherche de circuits de commercialisation,

- mise en place d'outils de transformation individuels ou collectifs et mise en place de plans de maîtrise sanitaire,
- vente à la ferme et formes collectives de vente,
- conseil à la digitalisation pour communiquer et commercialiser en circuits courts

**FRCAP** : animation collective de la filière fromagère fermière. Accompagner à l'installation et au développement des producteurs et des fromageries fermières et artisanales et contribuer à l'émergence d'un collectif fermier du Poitou, comme les structures collectives des Pyrénées Atlantiques (UPF64, APFPB, AET3V, Collectif fermier 64)

→ **Accompagner la création et le développement des formes collectives de vente : exemples d'actions concrètes**

*Indicateurs globaux : Nb de points de vente collectifs en activité, nb d'agriculteurs accompagnés, nb de collectifs accompagnés*

**AFIPAR** : Appui à la création et au développement de formes collectives de vente et circuits de distribution collectifs

**CRANA** : Accompagne le développement de points de vente collectifs magasins affiliés Bienvenue à la ferme<sup>1</sup>

**BIO NA** : Accompagne les producteurs bio pour trouver des débouchés, se différencier et se regrouper et se structurer autour de logiques de vente communes, ainsi que les collectivités pour la mise en place de points de vente collectifs

**LCANA** : accompagne le regroupement de producteurs, les magasins de coops, les relations directes avec les magasins de la GMS ou la restauration collective

**FRCAP** : accompagnement des producteurs fermiers en chèvre, dans la recherche de débouchés, la création de nouveaux circuits de commercialisation

---

<sup>1</sup> *Concept de magasins de distribution de produits fermiers en circuit court, qui s'appuie sur la marque et le réseau Bienvenue à la Ferme. Formule de commerce en réseau sous enseigne, réglementé par le code du commerce. Premier réseau de vente directe et d'accueil à la ferme, qui compte 8000 adhérents partout en France. ; Le concept de magasin s'appuie donc sur 3 promesses : Une priorité au circuit court et à la proximité, Uniquement des fruits et légumes de saison, Au moins 50% de produits fermiers issus des producteurs Bienvenue à la ferme.*

# DAS 2/ Faciliter les initiatives des territoires concourant à la relocalisation de l'économie par le développement de circuits alimentaires locaux

Il s'agit de mettre en relation un bassin de production à un bassin de consommation, et de favoriser les synergies entre territoires. La structuration de filières locales alimentaires sera accompagnée, afin que l'offre réponde à la demande alimentaire locale.

*Indicateurs : Nb de projets soutenus et montant des subventions*

## **2.1. Encourager le développement des démarches alimentaires territoriales (DAT), dont les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)**

*Indicateurs : Nb de DAT identifiés par le réseau PQNA, Nb de PAT de niveau 1 et de niveau 2. Nb de DAT accompagnés ; Nb de PAT labélisés accompagnés*

### **→ Soutenir et accompagner les démarches alimentaires territoriales**

**Région/LEADER** : Politique contractuelle, aide aux études et à l'ingénierie territoriale

**Etat** : PNA – aide à l'ingénierie des PAT

Les têtes de réseaux **INPACT / CIVAM AFIPAR, INTERBEV NA, Bio NA, LCANA, ARIANA, CRANA, INTERBIO, INTERFEL, INAE, CRESS, CMAR** sont intégrées aux démarches. Elles se proposent de rejoindre la gouvernance des DAT pour contribuer au déploiement de leurs plans d'actions. Ils peuvent participer aux réunions (COFIL, cotech), réaliser des études, des diagnostics, en tant que prestataire ou partenaire

**Agences de l'eau Loire Bretagne & Adour Garonne** : Sur les périmètres à enjeux eau, soutien aux études volet foncier, préservation de la ressource agricole des PAT

### **→ Accompagner l'émergence et la reconnaissance officielle par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation (labellisation PAT) des démarches alimentaires territoriales**

**Etat** : Programme National de l'alimentation PNA

## **2.2. Mettre en réseau les porteurs d'initiatives locales, à l'échelle régionale**

*Annuaire DAT, cartographie des DAT, nombre de rencontres (webinaires, séminaires, groupes de travail), nb de participants, nb de visites des sites internet, fiches outils /expériences et guides méthodologiques ; Nb de porteurs de projets IAE/ESS sur le thème alimentation ; Nb de contributions en soutien aux événements portés par les acteurs ESS sur la thématique Alimentation durable ; Nb de structures ESS de la filière Alimentation durable référencées sur la cartographie ASER (Achat socio écologique responsables)*

### **→ Structurer et animer un réseau régional des démarches alimentaires de territoires**

**PQNA** : mise en réseau des démarches alimentaires de territoire et des acteurs de l'alimentation dont les acteurs de l'ESS et de l'IAE ; organiser des rencontres inter-réseaux, groupes de travail, webinaires et séminaires, animation de la plateforme AgoraPAT : plateforme d'échanges entre animateurs des DAT ; mise en place d'une plateforme numérique de mise en relation.

**Etat/GRAINE** : animer l'outil collaboratif "L'Essaimeur": espace de valorisation des actions engagées en matière d'alimentation saine et durable en Nouvelle-Aquitaine (Démarches et Initiatives) ; cartographie interactive des démarches alimentaires

**CRESS et INAE** : mettre en réseau des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE). Faciliter l'intégration des acteurs de l'ESS et de l'IAE dans les DAT. Référencement des acteurs de l'ESS qui interviennent dans le champ de l'alimentation locale via l'outil 'carte Eco'

## ***2.3. Structurer l'offre alimentaire locale, contribuant à l'attractivité, au développement économique et à la transition écologique des territoires***

### **→ Soutenir les projets de structuration des filières locales alimentaires à portée territoriale**

**Région** : Aide à l'ingénierie des circuits alimentaires locaux, innovants, de coopération économique, ancrés aux territoires ; Aide aux investissements de projets innovants, expérimentaux dans les territoires ruraux ; Aide à la structuration amont, aval de la filière bio ; Aide à la transition des filières ; contractualisation avec les Parcs Naturels régionaux

**Région/ANRU** : Aide aux quartiers fertiles, dans le cadre de la politique de la ville

**Région - FEAMPA** : Accompagnement à l'installation et la diversification des activités aquacoles et Accompagnement à la structuration des filières aquacoles durables émergentes ainsi que la structuration entre l'amont et l'aval des filières pêche et aquaculture

**Agences de l'eau Loire Bretagne & Adour Garonne**: Sur les périmètres à enjeux eau, Aide à la structuration de filières locales alimentaires préservant la ressource en eau, tels que l'élevage à l'herbe, la diversification céréalière afin de favoriser la rotation des cultures, l'acquisition de parcelles agricoles par les syndicats d'eau afin de protéger les zones de captages

### **→ Développer l'offre par l'organisation de l'installation et de la diversification agricole et aquacole, afin de répondre à la demande alimentaire territoriale**

**Région** : Aides à l'ingénierie et aux investissements des ceintures vertes, espaces tests agricoles ; aux actions des PNR

**LCANA, CRANA, INTERBIO, BIONA, INPACT** : identifient l'offre afin de la mettre en relation avec la demande.

**LCANA** enquête les coops sur la production actuelle et travaille sur la mise en regard avec la demande avec la structuration de filières locales (production, techniques, collecte, transfo...)

**BIO NA** : identification des débouchés, tant en termes de qualité que de quantité (consommation privée, distributeurs, acheteurs publics). Ex mise en place d'une filière en pâtes alimentaires artisanales bio locales et de légumes secs prêts à consommer. Création et lancement de nouveaux produits

**INTERBIO** : Accompagner et structurer la filière bio régionale pour répondre aux besoins des territoires, réponse aux marchés de la restauration collective, magasins spécialisés, épicerie au regard de l'offre en produits bio sur les territoires. Encourager et sensibiliser les territoires à mettre en place une stratégie de relocalisation de la consommation ; analyse des flux de production sur les territoires, identification des besoins de mise en production. Mise en place de contrats pluriannuels et de filières équitables

**CRANA** : Valoriser l'offre locale alimentaire et mettre en relation les différents acteurs : Organisation de forums offre-demande. Mettre en relation les acheteurs et les producteurs/fournisseurs

**ARIANA** : être un relai des entreprises et vers les entreprises

**INPACT** : Structuration des filières de production pour le développement de filières de proximité la recherche de débouchés pour les légumes, céréales et légumineuses. Diversifier les exploitations céréalières avec la transformation et la diversification des cultures pour la production locale

### **→ Encourager l'organisation de logistiques locales et la mise en place de plateformes physiques et ou virtuelles de produits locaux**

**Région** : Accompagnement financier dans le cadre des circuits alimentaire locaux

**Etat** : Accompagnements financiers

**Les têtes de réseaux Bio, les membres d'INPACT, et le réseau de la CRANA** peuvent réfléchir aux solutions de transport et de logistiques sur les projets territoriaux qu'ils accompagnent. Ils contribuent au développement de plateformes logistiques. Ex 4 plateformes Bio, celle de la Charente, IPARLAB, RESALIS

## ***2.4. Développer, structurer, optimiser le maillage des ateliers collectifs d'abattage, de transformation, dont les légumeries, contribuant à la mise en place de filières alimentaires locales territoriales***

### **→ Réaliser un état des lieux et une cartographie des ateliers collectifs**

Les outils collectifs concernés sont les suivants : Ateliers de découpe, abattoirs, ateliers de transformation, conserveries, légumeries, ...

Nb de Groupe de travail ; nb de Webinaires ; Nombre de participants aux groupes de travail et aux webinaires  
Fiches ; répertoire et cartographie des ATC de Nouvelle-Aquitaine

**Coop Agri** : Identification des outils coopératifs existants sur un territoire

**PQN-A** : Recensement et cartographie des légumeries

**BIO NA** : Cartographie par département de l'offre d'équipement disponible pour la transformation des produits bio fermiers et mise en évidence des manques par rapport au potentiel de la demande

**INTERBIO** : Recensement outils 4eme gamme légumerie

**AANA** : Synthèse des trajectoires et besoin d'innovation d'un échantillon d'ateliers de transformation collectifs (autre que légumeries)

### **→ Expérimenter, sur de nouvelles formes d'utilisation des outils d'abattage, afin de trouver de nouveaux modèles économiques**

**Région/FEADER** : Aides aux investissements et aux études - Service IAA, ex abattage mobile

### **→ Soutenir les ateliers technologiques des lycées agricoles et aquacoles**

**Région** : Aides aux investissements des lycées agricoles

### **→ Soutenir les ateliers portés par des groupements d'agriculteurs ou de pêcheurs, ou d'aquaculteurs, des entreprises agroalimentaires ou des établissements publics**

**Région/FEADER/FEAMPA** : Aides aux investissements

**Etat** : Plan de relance Abattoir, Territoire d'Industrie

### **→ Soutenir les études de faisabilité préalables permettant de valider les modèles économiques des ateliers collectifs**

**Région** : Aides IAA, Politique contractuelle, PCAE

**Etat** : DINAI<sup>2</sup>

**BIO NA, INPACT, CRANA** : accompagnement des producteurs à la mise en place d'équipements collectifs dans les différentes filières notamment en viande, légumes, céréales, œufs (outils de triage, nettoyage, stockage, façonnage) ou mixte alliant produits d'origine végétal et animal pour compléter les filières locales alimentaires (préparations, découpes, conserveries)

**LCANA** : Accompagnement des coop à la création et au démarrage

**INTERBIO** : réalisation d'études de marchés par filière et par territoire

**ARIANA** : être un relai entre les entreprises et les autres parties prenantes des projets : mobilisation, et promotion des projets et des outils une fois lancés

---

<sup>2</sup> **DINAI** : Dispositif national d'aide à l'investissement immatériel pour les entreprises agroalimentaires

## **2.5. Encourager les initiatives et innovations socio-économiques en lien avec les structures de l'ESS, de l'IAE et des collectivités (sensibilisation, production, transformation, distribution, commercialisation, hybridation d'activités)**

- **Structurer, développer et expérimenter des solutions innovantes ancrées aux territoires, avec un mode d'entreprendre en collectif, impliquant le citoyen et le consommateur**

Région : Aide au développement des tiers-lieux nourriciers<sup>3</sup>

Région : Aide à l'accompagnement des organisations de l'ESS : aide à la création de SCOP<sup>4</sup> & SCIC<sup>5</sup>, aide au conseil, mécénat de pairs à pairs, aide au développement

Région/AMPLI<sup>6</sup>/FSE : Appui à l'amorçage de micro-projets locaux innovants et aux nouvelles activités (charges de personnel et fonctionnement amorçage)

Région : Soutien aux projets territoriaux de la politique contractuelle

Etat : mesures 11 (jardins partagés) et 12 (alimentation locale et solidaire) du plan de relance

- **Favoriser l'insertion par l'activité économique : maraichage, transformation, logistique**

AMPLI /FSE : Appui à l'amorçage de micro-projets locaux innovants et aux nouvelles activités (charges de personnel et fonctionnement amorçage)

Région : Aide aux structures d'insertion par l'activité économique, démarrage des activités à fort impact social et environnemental (fonctionnement et investissements) et aide au développement

- **Encourager l'innovation et la transition des acteurs de l'ESS dans les territoires**

Région / FSE : Aide à l'innovation sociale, expérimentation et développement et aide à la coopération en faveur des transitions

---

<sup>3</sup> **Tiers lieu nourricier** : Lieu ouvert à tous de manière flexible et accessible, pour tous types de professionnels quelque soit leur secteur et leur statut (agriculteurs, autres travailleurs et citoyens), accueil humain, gouvernance collective (agri, autres travailleurs, citoyens, associatif, collectivités locales), des espaces de travail partagés avec un accès internet de qualité et des équipements dédiés. L'implication, la présence d'exploitants agricoles est un préalable. La partie nourricière concerne les projets de l'amont à l'aval de la filière alimentaire de la production, la transformation et/ou la commercialisation de produits agricoles et/ou alimentaires. (Ex jardins partagé)

<sup>4</sup> **SCOP** : Société coopérative et participative

<sup>5</sup> **SCIC** : Société coopérative d'intérêt collectif

<sup>6</sup> **AMPLI** : un dispositif régional qui permet de financer l'amorçage d'une nouvelle activité économique, (hors étude de faisabilité) qui fait l'objet d'une validation par les partenaires socio-économiques de l'ESS et la création du 1er emploi.

# DAS 3/Structurer l'offre régionale et organiser les filières pour répondre aux demandes des marchés régionaux

Il s'agit d'encourager la consommation locale dans la restauration collective publique dont les lycées. Il s'agit également de contribuer au développement des achats de produits locaux et régionaux dans la grande distribution, l'artisanat et le commerce. La structuration des filières régionales est permise grâce à la logistique, maillon incontournable pour favoriser les liens.

*Indicateurs : Nb de projets soutenus et montant des subventions*

## 3.1. Approvisionner la restauration collective publique en produits locaux et de qualité

### → Animer le Pôle Régional de compétences de la restauration collective publique

**Région, Etat, ARS** : Pilotage du pôle de compétence et financements des actions des réseaux sur la restauration collective.

### → Identifier l'offre et répertorier les entreprises pour alimenter la restauration collective

*Indicateurs : Nb d'entreprises répertoriées, nb agri et % bio en restauration collective publique, listing des outils de référencement ; Guide recensant l'offre alimentaire des coops pour la restauration collective publique (RCP)*

**AANA/INTERBIO** : identification des bases de données existantes, mises en ligne sur le site [restaurationcollectivena.fr](http://restaurationcollectivena.fr)

**INTERBEV NA** : Gestion de la base régionale du catalogue national des viandes et charcuterie [viandes-rhd.fr](http://viandes-rhd.fr) aidant au sourcing des acheteurs de la restauration collective.

**LCANA** : catalogue identifiant l'offre alimentaire et les marchés visés dont RHD/GMS des coopératives.

### → Structurer les filières bio et conventionnelles pour répondre à la demande de la restauration collective publique

**INTERBIO** : Accompagner et structurer la filière bio vers le marché de la restauration collective (former à la réponse aux marchés publics)

**INPACT** : mettre en relation les producteurs et les restaurants collectifs, développer une analyse fine des besoins, des disponibilités et la logistique chez les producteurs, accompagner les communes à la réalisation de menus avec des produits locaux

**APFeL SO, COOALLIANCE** : structuration de l'offre à destination de la restauration collective, en promouvant et accompagnant le développement de CooAlliance

**CRANA / LCANA** : Structuration de la filière Protéines Végétales (ProteiNA) à destination de l'alimentation humaine notamment pour la RHD : cartographie des acteurs de la transformation et du conditionnement de la filière légumineuses, recenser les besoins (conditionnements, types de produits, portionnage....) de la RHD, réaliser des fiches synthétiques par cultures

**ARIANA** : Mettre en relation les entreprises avec les logisticiens ou directement avec les acheteurs, promouvoir ce circuit auprès des entreprises

**LCANA** : Promotion des produits des coops à la grande distribution, aux grossistes, aux sociétés de restauration, aux donneurs d'ordre... Faire rencontrer offre et demande, en allant jusqu'à la structuration d'une filière par la contractualisation

**LCANA** : Organisation de formations, d'ateliers d'échanges, de rencontres et de webinaires pour les salariés des coops sur la RHD

**FRCAP** : étude sur l'implication des producteurs dans la restauration collective publique pour comprendre les freins et motivations à développer ce circuit de distribution

**CMAR** : conseil aux artisans pour répondre aux marchés publics de la restauration collective publique

→ **Accompagner les collectivités à l'atteinte des engagements locaux, bio, de qualité, et/ou des repas végétariens**

*Nb de collectivités accompagnées, panorama de l'offre de conseil et de formation, outils et guide*

**Région – Etat** : Recenser les compétences des réseaux de formation et d'accompagnement

**Région** : dans la cadre de la contractualisation avec les PNR, cessions de formation à destination des personnels et élus communaux sur l'introduction de produits bio, locaux, fait maison dans la restauration collective ; accompagnements individuels et personnalisés de petites communes rurales

**Etat** : Mesure 14 du plan de relance – Petites cantines ; Déploiement du dispositif « maCantine » ; promotion des protéines végétales, la charte nationale alimentation responsable et durable dans les établissements médico-sociaux ; formation plaisir à la cantine dans les établissements scolaires, et l'adapter dans les EHPAD<sup>7</sup>

**AANA** : Créer des recettes dédiées à la restauration collective (intégrant des produits sous SIQO<sup>8</sup> et/ou végétariennes)

**INTERBIO** : Mise en place de conseils minute pour les gérants de services de restauration collective. Aide à la rédaction des marchés publics pour permettre de favoriser l'offre de proximité. Publication du guide pratique de la restauration collective pour sensibiliser à l'intégration de produits bio et locaux. Labelliser Etablissement Bio Engagé (EBE) ou Territoire Bio Engagé (TBE) les collectivités... Mettre en place des journées filières à destination des acheteurs

**BIO NA** : accompagnement des écoles maternelles et élémentaires, des hôpitaux et des établissements médico-sociaux

**INTERBEV NA** : Organisation de la formation « master class RHD » auprès des cuisiniers des collèges et de lycées ; ateliers pour structurer les filières d'approvisionnement en viande en RHD

**INTERBEV NA** : Diffusion d'outils favorisant la fourniture de viande régionale en restauration hors domicile (fiches techniques connaissance des muscles et destinations culinaires, vadémécum pour les marchés publics, affiches, guide cuisson basse température, recettes)

**CRANA** : Accompagnement des collectivités et des agriculteurs. Qualifier la demande, proposer une offre adéquate.

→ **Simplifier, optimiser la candidature des collectivités au programme Lait et fruits à l'école**

**INTERFEL** : Groupe de travail à mener dans le cadre du pôle de compétence restauration collective publique

→ **Organiser, soutenir des rencontres professionnelles entre les acheteurs et les producteurs**

*Nombre de salons, nb d'exposants, nb de visiteurs*

**Région – Etat** : financements et co-pilotage des rencontres professionnelles de la restauration collective publique de NA avec INTERBIO et AANA ; identification des salons régionaux et locaux sur la thématique

**LCANA, INTERBIO, ARIANA, AANA** : Organisation de salons et de journées de rencontres entre acheteurs et producteurs. Rencontres professionnelles régionales annuelles de la restauration collective publique. Rencontres entre les coopératives, entreprises agroalimentaires, grossistes, sociétés de restauration

**INTERBEV NA** : Participation aux salons régionaux pour favoriser l'achat de viandes régionales

<sup>7</sup> EHPAD : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

<sup>8</sup> Signe de qualité lié à l'origine (AB, AOP, IGP, label rouge)

### **3.2. Approvisionner la restauration collective publique des lycées en produits locaux et en produits bio**

- **Encourager une coordination régionale des groupements de commandes départementaux afin de favoriser les groupements d'achats territorialisés**

*Nb de conventions signés ACENA, nb adhérents ACENA*

**Région – Etat** : Soutien à l'Association des coordonnateurs de groupements de commandes des EPLE de Nouvelle-Aquitaine (ACENA) regroupant plus de 600 adhérents collèges et lycées, et autres.

**ACENA** : Développer un partenariat adapté à chaque collectivité par la signature d'une convention propre à chaque département de Nouvelle-Aquitaine. L'objectif est de finaliser et pérenniser la structuration de la demande des établissements publics pour faciliter la construction de l'offre locale.

- **Organiser des rencontres départementales entre les acheteurs et les producteurs**

*Nombre de rencontres et de réunions de travail, nombre de participants*

**ACENA** : Organisation des rencontres départementales de la restauration collective avec des producteurs/entreprises et les acheteurs, les coordonnateurs de groupements de commandes et les gestionnaires

- **Accompagner les lycées à s'approvisionner en produits locaux, bio et de qualité**

*Nombre de lots bio et locaux, % produits bio et locaux, nb de lycées adhérents à l'ACENA*

**Région** : plan régional de professionnalisation des équipes de cuisine des lycées. Certains lots sont ouverts à la participation des gestionnaires, des élèves et adultes des lycées. Il se décompose en 4 lots : Analyse sensorielle des produits alimentaires, Qualité nutritionnelle et perturbateurs endocriniens, Ateliers culinaires autour des menus végétariens, Développer ses approvisionnements en produits locaux, bio et de qualité

**Région** : Expérimentation d'un logiciel de gestion des stocks alimentaires avec traçabilité comptable des approvisionnements par typologie de denrées (locale/bio/conventionnelle)

**Région** : déploiement du label ELENA 'établissement localement engagé Nouvelle Aquitaine' afin de valoriser les lycées qui s'engagent dans la relocalisation et communiquer vers les jeunes

**INTERBIO** : Accompagner un ensemble de lycées pilotes à la labellisation Etablissement Bio Engagé ; Mettre en place des journées d'informations à destination des lycées ; Accompagner les groupements d'achats

**INTERBEV NA** : Accompagner à la rédaction des marchés publics et la structuration des filières via une connaissance de l'offre

**ACENA** : Développer sur chaque territoire des marchés adaptés à l'offre locale et bio; Développer et maintenir les outils numériques de l'ACENA (OCCENA, ERCENA, site WEB) permettant notamment le développement la montée en gamme de l'offre régionale

**ACENA** : Réfléchir avec les MIN, les grossistes et l'interprofession de la filière fruits et légumes au développement d'un outil de cotation permettant la juste rémunération des producteurs et la sécurité juridique des adhérents aux marchés publics

### **3.3. Développer les produits locaux dans la grande distribution**

*Nb de contrats, nb de producteurs, nb de salons fournisseurs, nb fournisseurs sur les salons, taux satisfaction de participation aux salons, %produits locaux régionaux globalité chiffre d'affaires alimentaire ;*

- **Favoriser l'engagement des opérateurs dans le Pacte Alimentaire durable**

**Les signataires du Pacte Alimentaire** : réflexions à mener au travers d'un groupe de travail. Création d'une charte

- **Structurer les filières locales alimentaires à portée régionale**

**Région** : appels à projets circuits alimentaires locaux

**INTERBIO** : Accompagner et structurer les filières bio régionales au regard des marchés existants. Développer l'offre Bio Sud-Ouest

**BIO NA** : parcours pédagogique sur l'intérêt de la Bio dans les points de vente de certaines enseignes de la grande distribution

**Certaines enseignes de la grande distribution** : création de filières ex graine de soja Sud-Ouest

→ **Favoriser la mise en relation de l'offre avec les distributeurs et notamment soutenir l'organisation de rencontres professionnelles entre les différents maillons de la filière**

**Région – Etat** : Financements

**Les têtes de réseaux** : engagent une réflexion sur la création d'outils innovants permettant de faciliter les contacts. Organisation de rencontres avec des enseignes

**LCANA, ARIA NA, INTERBIO, FCD** : Organisation de salons enseigne et multi-enseignes tous les 2 ans

**COOP Agricole, ARIA NA** : Soutien et accompagnement des entreprises par l'organisation de Webinaires, de rencontres et de formations : ex négociations commerciales, échanges de bonnes pratiques et montée en compétence des entreprises, volet réglementaire

**AANA** : Accompagner les entreprises agricoles et agroalimentaires sur leur marché via la tenue de salons/manifestations

→ **Faciliter les liens directs agriculteurs et grande distribution**

*Volumes, nb de producteurs en livraison directe/circuits courts, nb de contrats ultra-locaux, nb agriculteurs référencés, nb d'agriculteurs /filière qualité enseigne ex Carrefour ; Livrables : Kit à destination des agriculteurs*

**CRANA** : Accompagner les producteurs dans la compréhension du monde de la GD ; Créer un kit à destination des agriculteurs : réglementation, les préalables pour entrer en GMS... ; recenser toutes les actions existantes en Nouvelle-Aquitaine avec la GMS

**Les enseignes de la grande distribution** : contractualisent avec les producteurs/agriculteurs locaux, elles communiquent sur une offre en produits locaux régionaux. Des tracts terroir et une offre de produits régionaux sont proposés par les enseignes. Certaines enseignes font des contrats ultra locaux : le producteur peut vendre ses produits directement dans le magasin le plus proche, sans passer par des tiers, l'enseigne s'engage à référencer ce producteur local avec un contrat simplifié de deux pages maximum, en 48 heures, et engagement à le rémunérer en 7 jours

### **3.4. Développer les produits locaux dans l'artisanat et le commerce des métiers de bouches, et notamment la restauration commerciale privée**

*Nb d'artisans labélisés, nb de rencontres*

**Etat** : Développer, valoriser le titre « Maître Restaurateur », promouvoir le gourmet bag

**Région** : Soutiens financiers ex action phare Concours des étoiles Michelin

**CMAR** : label "[Artisan Gourmand](#)" qui permet de valoriser des démarches vertueuses des métiers de bouche (approvisionnement local, lutte contre le gaspillage alimentaire...)

**UMIH** : Mettre en relation des professionnels avec les producteurs locaux. mise en place de rencontres entre professionnels et acteurs agri- agro

**LCANA** : Structuration de filières contractualisées locales avec des opérateurs de la restauration

**AANA** : Projet de coopération sur les restaurants écoresponsables ; Partenariat FIG (Food Index for Good)

**INPACT** : Renforcement des coopérations entre agriculteurs et professionnels des métiers de bouche (artisans-transformateurs et les restaurants privés) pour développer l'approvisionnement local

**INTERBEV NA** : promotion des viandes sous SIQO auprès des maîtres restaurateurs

### 3.5. Élaborer de nouvelles solutions logistiques

*Cartographie des outils logistiques (plateformes), cartographie des acteurs (logisticiens, transporteurs, ...), répertoire par territoire des spécialistes de la livraison du dernier km, Locaux trouvés + Volume transitant par ces lieux + Nombres de producteurs utilisateurs + Nombres de cantines utilisatrices*

#### → Développer des solutions logistiques et numériques innovantes de regroupement de l'offre et de distribution

**Région** : Aides aux circuits alimentaires locaux

**Région/FEAMPA** : Accompagner la transition numérique et l'interconnexion des opérateurs des ports de pêche

**Etat, Région et partenaires du Pacte** : Organiser une réflexion avec les opérateurs logistiques (MIN, grossistes, transporteurs) afin qu'ils intègrent des gammes locales et de qualité et afin de mutualiser la logistique, notamment celle du 1<sup>er</sup> et du dernier km. Organisation d'un groupe de travail pour réfléchir à la structuration des filières logistiques (grossistes et logisticiens, responsables logistiques, MIN) – catalogue des outils/acteurs spécialistes du dernier km

**Région, Etat, têtes de réseaux** : cartographie des plateformes, des outils de mutualisation logistiques (physiques, virtuels, ..) AGRILocal, Manger16, Au près des Cuisiniers, IPARLAB, RESALIS, ...

**FRCAP** : optimiser la question logistique de distribution de produits en vente directe dans la RHD en partenariat avec la plateforme RESALIS

**BIO NA** : Auditer le fonctionnement logistique et de transport de l'amont (ramasse auprès des producteurs) à l'aval (transport vers les établissements de consommation) des 4 plateformes de distribution de produits biologiques (restauration collective) de NA. Réflexion sur la refonte du schéma de distribution et notamment sur l'internalisation d'une partie des opérations.

**INTERBIO** : soutenir les plateformes régionales logistiques existantes dédiées à l'approvisionnement en produits bio.

#### → Animer, conseiller, former les agriculteurs, les opérateurs économiques, les collectivités à la mutualisation logistique afin de réduire les coûts et favoriser les circuits de proximité

*Nb agriculteurs conseillés, formés, nb de webinaires/séminaires rencontres, nb de participants*

**CRANA** : Organisation de webinaires permettant aux producteurs d'appréhender la logistique : outils à disposition, comment procéder ? Exemples de « Logicoût », de projets logistiques et points réglementation

**CRANA** : Former les conseillers : visite de logisticiens, de plateformes, d'outils et de projets logistiques

**Agri Sud-Ouest Innovation** : Organisation de séminaires de rencontres

**PQNA** : organisation de webinaires sur la logistique

# DAS 4/ **Eveiller, informer, former les acteurs et consommateurs**

*Il s'agit de faire la promotion des produits locaux, régionaux, durables et sains, et notamment les SIQO dont bio. Il concerne également les actions de formation dans les établissements professionnels pour les agriculteurs, les chefs cuisiniers, et les entreprises de transformation agroalimentaire. Par ailleurs les actions de recherche sur le domaine des circuits alimentaires locaux seront abordées, avec notamment la recherche d'indicateurs d'évaluation des projets (RSE, ESS...).*

*Nb de projets soutenus et montant des subventions*

## **4.1. Valoriser et faire connaître les produits locaux et de qualité auprès des consommateurs et auprès des producteurs**

### **→ Soutenir la labellisation et la promotion des SIQO**

*NB SIQO, cartographie des SIQO, %coop valorisent les SIQO, nb et %agri valorisent les SIQO, %agri en label rouge, €appels à projets, nb de projets accompagnés, %label rouge dans les points de vente, nb rayons boucheries valorisent label rouge, SIQO, en points de vente en NA, volumes SIQO produits/commercialisés par filières sous SIQO ; Nb d'animations SIQO en points de vente (rayon boucherie GMS, boucheries artisan) ; %producteurs fermiers caprins en AB, nb d'entreprises et de gamme BioSudOuest*

**Région / FEADER** : Aide à la l'émergence, à l'animation, à la promotion des SIQO

**REGION / ETAT/ INAO / AANA / CRANA** : observatoire des SIQO, connaissance des dynamiques des filières sous SIQO

**Région / ADEME / AANA / CRITT** : réflexion sur des critères d'amélioration de la performance environnementale des SIQO, tout au long de sa chaîne de valeur Projet Écoconception des produits (ECOQUALINA)

**AANA** : Contribuer à l'émergence de nouveaux SIQO et à l'évolution des cahiers des charges des SIQO existants en y intégrant de nouveaux critères favorisant la transition agro-écologique

**APFeL SO / Europe** : Jusqu'en 2023, poursuite du déploiement du programme européen de promotion des SIQO, notamment IGP Asperges des Landes, IGP Kiwi de l'Adour, AOP Pomme du Limousin et IGP Fraise du Périgord. #L'Europe signe les produits de ses terroirs

**INTERBEV NA** : accompagner les filières dans le déploiement des viandes de bœuf label rouge et actions de valorisation des viandes régionales sous SIQO

**BIO NA et INTERBIO** : déploiement de la marque Bio Français Equitable, Bio Sud-Ouest France et du label FNAB

**FRCAP** : Accompagner des producteurs à passer en SIQO dont BIO

### **→ Promouvoir les produits locaux auprès des consommateurs**

*Les sites internet, les opérations de communication, les marques, les outils de communication papiers et digitaux, nb de catalogues ou d'Opérations Promotionnelles valorisant les produits locaux de qualité et durables, nb entreprise et de gamme Produits en NA*

**Région/FEADER/FEAMPA** : Aides à la promotion et communication ; contractualisation avec les Parcs Naturels Régionaux (PNR) sur des actions de promotion : ex la marque valeur PNR, les brochures répertoriant l'offre locale

**Etat et la Région** : Soutenir les projets portant sur l'étiquetage pour mieux informer le consommateur sur l'origine des produits et la garantie d'une juste rémunération du producteur : block-Chain, QR-code...

**AANA / Institut du goût** : création de l'Inventaire engagé du Patrimoine Gastronomique de Nouvelle-Aquitaine

**Institut du goût** : valorisation des spécialités régionales (ex farci poitevin, grenier médocin) et définition des sentinelles du Goût (groupe de producteurs faisant les spécialités régionales)

**ARIANA** : actions commerciales et promotion de la marque « Produit en Nouvelle Aquitaine »

**INTERBIO** : Campagne de communication à destination des consommateurs et producteurs ; déclinaison de l'inventaire du Patrimoine Gastro de NA

Institut du Goût de Nouvelle-Aquitaine, Comité Régional du Tourisme de Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec la CRANA et l'AANA : site internet « Je visite ce que je mange » valorisant les produits, les paysages agricoles et un concours photos « Les paysages nourriciers de Nouvelle-Aquitaine, Agri en scène ! »

**UMIH** : Création d'éduc-tours/ Information des consommateurs sur la provenance des produits et notamment des viandes

**Les enseignes de la FCD** : mise en avant des produits locaux en entrée magasin ou en tête de gondole avec des animations commerciales en présence des producteurs, des catalogues de produits locaux

**AANA** : Campagne de communication valorisant les produits régionaux et les recettes tout au long de l'année, avec des campagnes estivale et de fêtes de fin d'année. Les supports sont nombreux :

- Réseaux d'affichages numériques dans les centres commerciaux, gares et aéroports, Encarts digitaux sur les sites de la Presse Quotidienne Régionale,
- Partenariat avec les radios régionales, météo des plages sur France 3,
- Supports affinitaires cuisine, life Style et économie, leaders sur leur marché
- Campagne TV et vidéo digitale en collaboration avec le chef landais Julien Duboué : création de recettes avec des produits sous SIQO
- Sponsoring et achat d'espace sur les réseaux sociaux, partenariat avec des influenceurs, Jeux concours sur la plateforme solidaire
- Relais de toute l'actualité sur site AANA, les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter et LinkedIn)
- Des newsletters auprès d'une communauté régionale de gastronomes et auprès des partenaires

**AANA** : opérations de sensibilisation pour les familles, les scolaires et les lycéens. Ateliers dégustation produits avec les sens pour apprendre, à observer, à toucher, à sentir et à déguster les produits locaux, de qualité et de saison.

#### → Valoriser les produits de Nouvelle-Aquitaine lors de manifestations locales et régionales

*Liste et nb de manifestations régionales, locales, le nb de manifestations, le nb de visiteurs, le nb de portes ouvertes de producteur, nb exposants (en lien alim) artisans, agriculteurs, IAA. %exposants satisfaits.*

**Région** : Aides aux manifestations locales

**Les têtes de réseaux** participent aux salons régionaux : salon de l'Agriculture Nouvelle-Aquitaine, Festival de la Gastronomie à Poitiers, Gastronomades d'Angoulême, Bordeaux Fête le vin

**INPACT, BIO NA, INTERBIO, CRANA, FRCAP** : Organisation de portes ouvertes à la ferme, d'événements fermiers, fête de la bio, foires et rallyes bio, manifestations locales lors du printemps bio, route des fromages de chèvre

**INTERBEV NA** : Organisation d'une tournée de valorisation des produits et savoir-faire des artisans bouchers de la région dans les marchés et les halles

**INTERBEV NA** : Organisation d'ateliers du goût

## **4.2. Sensibiliser et informer les jeunes et le grand public aux principes d'une alimentation durable**

### → Sensibiliser le grand public au rôle de l'alimentation sur la santé

**Etat /ARS** : Renforcer l'information générale du consommateur par une communication simple et positive sur : les repères nutritionnels actualisés, les comportements alimentaires favorables à la santé, ...

**INTERFEL** : Organisation d'opérations de communication sur les fruits et légumes frais accessibles à tous

**INTERBEV NA** : informations sur les repères nutritionnels et notamment le juste équilibre alimentaire

**INTERBIO** : Diffusion des kits pédagogiques de l'Agence bio dans le cadre des actions de Restauration collective

**LCANA** : signature d'une convention de partenariat avec l'**Union des Centres Techniques Régionaux de la Consommation** pour les soutenir et les accompagner dans les questions sur l'alimentation durable.

**Union des centres techniques régionaux de la Consommation ALPC** : Conseil juridiques aux consommateurs, réalisation de vidéos publiées sur le [site du réseau national](#)

**IGNA** : Explication et vulgarisation de l'Item : « Manger est un acte citoyen »

## → Sensibiliser les jeunes au goût, développement durable

*Nb et type d'Actions de communication, nb de lycéens, nb d'enfants, nb outils pédagogiques, et outils pédagogiques, nb de fermes pédagogiques, label ferme pédagogique*

**Région** : action de sensibilisation des lycéens : équilibre alimentaire, bien manger, gaspillage alimentaire ; plan de lutte contre le gaspillage alimentaire ; journées lycéennes alimentation durable

**Région, Institut Goût, AANA**: concours des chefs des lycées avec des équipes composées de lycéens

**IGNA** : [Création de vidéos \(Papille\) explicitant le rapport à l'amont de la production du choix de son alimentation](#). Création de jeux et d'animations numériques, sur la prise de conscience des conséquences de son acte d'achat alimentaire

**Région** : Aides financières aux associations qui proposent des missions de service civique dans les lycées ou d'autres structures sur la sensibilisation : au gaspillage alimentaire, à l'alimentation locale et de qualité

**Etat** : déploiement de programmes d'éducation : Les « Arts de faire culinaire au collège », agir en faveur de l'éveil du goût chez les jeunes, « Lait et Fruits à l'École », la journée « les coulisses de l'alimentation. Diffusion du saisonnier

**INTERBEV NA** : organisation d'animations pédagogiques permettant de sensibiliser aux réalités de l'élevage de Nouvelle-Aquitaine, à l'environnement et à un meilleur équilibre alimentaire

**INTERBIO** : relais des kits pédagogiques bio pour les jeunes

**AANA** : diffuser auprès des jeunes des principes élémentaires pour une alimentation durable (manger 5 fruits et légumes par jour, manger c'est bon pour ta santé...) en utilisant des supports vidéos via tiktok. Réalisation de 4 posters détaillant la saisonnalité des produits de Nouvelle-Aquitaine pour les lycéens de Nouvelle-Aquitaine. Distribution de l'inventaire patrimoine gastronomique de NA aux lycéens

**AANA/ERASMUS+** : Passeurs de culture projets européens : permettre aux jeunes européens des lycées agricoles de connaître le patrimoine culinaire des territoires visités (Portugal, Espagne, France Italie) ; à terme constituer une route européenne du goût (via une application pour mobile) pour donner à connaître les entreprises travaillant histoires et cultures alimentaires des pays parcourus

**AANA/ERASMUS+** : Ambassadeurs des Produits des Terroirs Européens en collaboration avec l'ACENA, les lycées hôteliers de Navarre et de Saint-Palais et 3 pays partenaires. Former de jeunes ambassadeurs à la diffusion du patrimoine culinaire de leurs terroirs en s'appuyant sur leur formation

**INTERBIO** : saisonnier bio fruits et légumes, légumineuses de Nouvelle Aquitaine

**CRANA** : développer une convention cadre avec l'éducation nationale afin de visiter les fermes pédagogiques. Création d'un logo pour identifier les fermes pédagogiques

**CMAR** : Les Cités du goût et des saveurs, sensibilisation au goût, ateliers de cuisine, pour les jeunes et les professionnels

### **4.3. Former les professionnels et futurs professionnels aux principes et pratiques favorisant l'alimentation durable et locale**

*Nb de formations, nature et thème des formations, typologie des acteurs formés, Nb apprenants*

#### **→ Expliquer et informer sur la filière alimentaire : les métiers et ses produits**

*Nb de postes ouverts et Nb de postes à pourvoir ; Nb d'actions menées*

**Têtes de réseaux régionales** : Actions sur l'attractivité des métiers

**REANA** : Promotion et formation aux métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire

**ARIANA** : semaine de l'emploi agroalimentaire de NA, vidéo chaine YouTube « Je viens bosser dans l'agroalimentaire »

**INTERBEV NA** : organisation de Made In Viande, semaine de portes ouvertes pour valoriser les entreprises et métiers de la filière Elevage et Viande

#### **→ Former les futurs et actuels agriculteurs aux circuits courts et à de nouveaux modes de production, notamment pour les aider dans leur projet diversification**

**Région – Etat** : mise en place du plan local 'Enseigner à produire autrement' des établissements d'enseignement agricole

**REANA** : Mise en réseau des établissements d'enseignement agricoles publics, promotion de l'offre de formation des établissements et notamment de leurs exploitations agricoles et ateliers technologiques

**Têtes de réseaux régionales** : interventions en organismes de formation, auprès des agriculteurs, auprès des coopératives

#### **→ Former les futurs et actuels professionnels de l'aval des filières alimentaires : transformation, commercialisation, cuisine**

**Têtes de réseaux régionales** : proposent des formations

**CMAR** : Formation d'excellence des apprentis des métiers de bouches dans 11 CFA, organisation du concours 'meilleurs apprentis de France' avec les confédérations nationales des filières

**REANA** : Mise en réseau des établissements d'enseignement agricoles publics, promotion de l'offre de formation des établissements et notamment des ateliers technologiques agroalimentaires, dans les restaurants d'application des lycées hôteliers et auprès des chefs de cuisine (introduction de produits bio dans les menus, sensibilisation au gaspillage alimentaire)

**INTERBEV NA** : Organisation du concours Les ardoises de Nouvelle-Aquitaine invitant les apprentis en boucherie à proposer des ardoises flexitariennes

**Région** : Formation des cuisiniers aux Techniques culinaires pour produits frais, nouveaux aliments, lutte contre le gaspillage

**Région** : certificat de spécialisation en restauration collective et pilotage du Campus des métiers et qualification (CMQ) « Production culinaire terre-mer et gastronomie »

**Région** : contribution à la création d'un centre de formation à portée régionale : l'Institut Robuchon, et à la mise en place d'une formation sur la restauration collective

### **4.4. Soutenir l'innovation et la recherche dans les pratiques agricoles et agroalimentaires en lien avec l'ancrage territorial des filières alimentaires**

*Publications, nombre de projets de recherche, nb de labo impliqués, séminaires/colloques; nb de rencontres, colloques, webinaires, Identification de critères de l'ESS*

#### **→ Créer, structurer et animer un réseau régional de recherche (RRR) sur la transition des systèmes alimentaires**

**Région** : Accompagnement et soutien financier

**BSA** : Pilotage du RRR, veille des projets de recherche, diffuser les résultats de la recherche, Animer un portail, lien avec le RMT alimentation local National

→ **Accompagner les études, les projets de recherche, d'innovation, d'expérimentation**

**Région Europe** : Accompagnement et soutiens financiers Recherche, Filière Transition Agrologique, Partenariat Européen d'Innovation (PEI)

**Chercheurs et enseignants chercheurs** : construction de programmes de recherche, ex DYALCONNECT, SEREALINA

**AFIPAR** : Programme de recherche actions « Ateliers de transformation viande, innovations techniques et projet de territoire au service des producteurs en circuits courts », lien RSE

**INTERBEV NA** : identification de produits (découpe, transformation) répondant aux nouveaux modes de consommation

**CRANA** : ProteiNA sur la structuration des filières végétales

**AANA** : Mise en place de l'observatoire économique des SIQO en Nouvelle-Aquitaine. Suivre l'évolution d'indicateurs liés aux SIQO (volumes commercialisés, nombre d'opérateurs habilités, chiffre d'affaires, nombre d'emplois, impact sur le paysage et l'économie locale). Étude comparative produit SIQO/non SIQO afin de mesurer l'éventuelle plus-value économique apportée par le signe de qualité

**FRCAP** : études pour mieux comprendre le fonctionnement des systèmes fermiers

**AANA/CRITT/ITERG** : Écoconception des produits sous signe de Qualité de Nouvelle-Aquitaine (ECOQUALINA) : réflexion sur des critères d'amélioration de la performance environnementale du produit tout au long de sa chaîne de valeur

**INTERBEV NA** : Réalisation d'une photographie qualitative et quantitative des filières régionales ; programme BEEF CARBONE Nouvelle-Aquitaine avec l'IDELE en faveur de la réduction de l'empreinte environnementale des élevages bovins ; étude ADAPT'AGRO pour la filière élevage et viande de Nouvelle-Aquitaine ayant pour objectif l'adaptation de la filière au changement climatique

**CRANA** : panorama macroéconomique des filières emblématiques de Nouvelle-Aquitaine (Ovin viande, Ovin Lait, Bovin Viande, Bovin Lait, Caprins, Céréales, Porcs, Lapins, Pomme / Kiwi / noix / noisette / châtaigne / pruneau / fraise, Miel, Palmipèdes gras, Volaille, Légumes)

**INTERBIO** : mise en place d'études sur la chaîne de valeur en bio par produits

**CMAR** : veille sur les tendances et réglementations autour des métiers de bouche

→ **Définir et proposer l'introduction de nouveaux indicateurs socio-économiques pour l'évaluation et la sélection des projets éligibles aux différents financements sur l'alimentation**

**Région Etat et Têtes de réseaux** : organisation d'un groupe de travail

**Têtes de réseaux régionales** : évaluer leurs projets, accompagner leurs adhérents pour rendre leurs projets éligibles, lien avec la RSE (responsabilité sociétale et environnementale des entreprises)

**Région/PQNA** : valorisation d'indicateurs liés à des projets d'alimentation de l'économie sociale et solidaire durable

# DAS 5/ Favoriser la solidarité alimentaire

*Il s'agit de favoriser la solidarité alimentaire, et notamment le don agricole et alimentaire, et de mettre en place une tarification solidaire dans les lycées, afin de permettre aux publics précaires d'accéder à une alimentation locale, saine et de qualité.*

*Indicateurs : Nb de projets soutenus et montant des subventions, nb de lycéens concernés par les actions, % produits bio et locaux dans les dons alimentaires, nb de lycées en tarification solidaire et %, nb de volontaires en service civique.*

## **5.1. Soutenir le don alimentaire**

- **Encourager les agriculteurs, les industriels, la restauration collective, les distributeurs à s'engager dans des démarches de dons alimentaires**

**Etat** : Promotion

**Enseignes de la grande distribution** : dons alimentaires dans les points de vente, à des associations (banque alimentaire, restos du cœur etc...)

**SOLAAL** : favoriser la mise en place d'un réseau régional de relais Solidaires, animés par des personnes issues du secteur agricole (chambres d'agriculture, affiliées aux syndicats professionnels, agriculteurs, etc.), motivées par la solidarité et l'envie de développer et d'organiser le don de produits agricoles. <https://www.solaal.org>

**ARIANA** : partenariat Banque Alimentaire ; Cellule d'Aide Opérationnelle (accompagnement technique, mise en relation avec des expertises, écoute...)

- **Soutenir les réseaux de distribution d'aide alimentaires et promouvoir le don alimentaire**

**Région, Etat** : accompagnement des structures habilitées au niveau national (notamment la Banque Alimentaire, le Secours catholique, la croix Rouge, les Restaurants du cœur, le Secours populaire français)

- **Favoriser des approvisionnements en produits locaux, frais et de saison des réseaux de distribution d'aide alimentaires**

**Région** : Aides aux réseaux

## **5.2. Aider les jeunes à accéder à une alimentation locale de qualité**

- **Développer les actions de solidarité alimentaires pour les jeunes**

**Région** : Aides aux investissements et à l'ingénierie pour les associations de jeunesse, afin de l'aider à s'équiper et à se structurer pour organiser la distribution de paniers alimentaires pour les jeunes.

- **Développer la tarification solidaire dans les lycées**

**Région** : Déployer la tarification solidaire dans les lycées



# Feuille de route

pour une **alimentation durable** et **locale**  
*en Nouvelle-Aquitaine*

**BILAN** 2018 > 2020



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

  
PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE  
*Liberté  
Égalité*

**Innovons** aujourd'hui, **explorons** demain

## ))) RAPPEL DES OBJECTIFS POURSUIVIS

- Créer de la valeur ajoutée au bénéfice des agriculteurs ;
- Développer les approvisionnements en produits locaux de qualité dans les différents marchés régionaux, dont la restauration collective publique régionale notamment des lycées ;
- Relocaliser l'économie alimentaire dans une approche territoriale.



## ))) STRATÉGIE RETENUE

Avec cette feuille de route ambitieuse et fédératrice pour la période 2018-2020, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'État, en partenariat avec les représentants des acteurs professionnels de l'agriculture et de l'agroalimentaire, s'engagent autour de quatre domaines d'actions stratégiques :

### 1 FAVORISER LES CIRCUITS DE PROXIMITÉ ET LA VENTE DIRECTE

- › Transformation et commercialisation à la ferme
- › Individuel et collectif
- › Modèles économiques innovants
- › Promotion

### 2 FACILITER LES INITIATIVES DE TERRITOIRES DE DÉVELOPPEMENT DE CIRCUITS ALIMENTAIRES LOCAUX

- › Démarches territoriales
- › Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)
- › Besoin sur un territoire, développement et adaptation de l'offre
- › Mise en réseau des acteurs

### 3 MARCHÉS DE DIMENSION RÉGIONALE : STRUCTURER L'OFFRE ET LES FILIÈRES

- › Restauration collective publique
- › Cantines des lycées
- › Structuration de l'offre (autres marchés)
- › Nouvelles solutions logistiques et numériques

### 4 DÉVELOPPER LES APPROCHES TRANSVERSALES

- › Observatoire
- › Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)
- › Innovation
- › Formation
- › Éducation
- › Information

Un plan de 18 actions, opérationnel et structuré,  
a ainsi été établi autour de ces 4 domaines d'actions stratégiques



## > Historique :

- 4 juin 2019 : **Signature de la feuille de route** par la Préfète de Région, le Président du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine et leurs partenaires au salon de l'agriculture de Nouvelle-Aquitaine à Bordeaux
- 22 octobre 2018 : Adoption de la feuille de route par le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine
- 20 octobre 2017 : États Généraux de l'Alimentation en Nouvelle-Aquitaine pilotés par l'Etat, la Région et la Chambre régionale d'agriculture

## > Comités de pilotage :

Etat (DRAAF), Région, et têtes de réseaux : Agence de l'alimentation de Nouvelle Aquitaine (AANA), Interbio Nouvelle-Aquitaine, Chambre régionale d'agriculture, ARIANA (Association Régionale des Industries Alimentaires de Nouvelle-Aquitaine), La Coopération agricole Nouvelle-Aquitaine, Réseau INPACT Nouvelle-Aquitaine, FRAB Nouvelle-Aquitaine, Interbev Nouvelle-Aquitaine, Association des Producteurs de Fruits et Légumes du Sud-Ouest (APFeLSO), Groupement d'intérêt Public (GIP) Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine (PQNA).

**2** réunions par an



**2 juillet & 26 novembre 2018**  
**21 juin & 19 novembre 2019**  
**24 novembre 2020**



Mise en place de la **gouvernance**



Cohérence des interventions des **pouvoirs publics**



**organisation et suivi** de la mise en œuvre du **plan d'actions régional** par les têtes de réseaux, partage des actions et interrelations.



Suivi des **groupes techniques** :

- 1 Magasins de producteurs et marchés (copilotage AFIPAR / Chambre régionale d'Agriculture)
- 2 Mise en réseau des acteurs et démarches alimentaires territoriales (pilotage Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine)
- 3 Restauration Collective (pilotage DRAAF/Région)
- 4 Observatoire (pilotage DRAAF).

- 7 janvier 2021 : **Signature du Pacte Alimentaire Nouvelle-Aquitaine**, préfiguration de l'acte 2 de la Feuille de route



## DAS 1 Favoriser les Circuits de proximité et la vente directe

### OBJECTIFS STRATÉGIQUES :

Soutenir le développement de l'agriculture régionale de proximité et de qualité pour créer de la valeur dans les exploitations agricoles et renforcer les liens producteurs-consommateurs.

**ACTION 1.1** : Développer la transformation et la commercialisation par les agriculteurs permettant la diversification de l'activité et la création de valeur ajoutée.

#### Projets individuels

Transfo/Commercialisation accompagnés (programme PCAE<sup>1</sup>) :

Sur la période 2018-2020

**576 projets** accompagnés  
**6,2M€** d'aides régionales

Dès 2019, priorisation des projets d'exploitations engagées dans la transition (AB<sup>2</sup>, HVE<sup>3</sup> apicole) et investissements collectifs favorisés

+ **28 Projets** financés via programmes Leader pour **1,1M€** d'aides (dont 0,7M€ de Feader)

**ACTION 1.2** : Développer les ateliers de transformation collectifs agroalimentaires pour développer la valeur ajoutée et l'offre en produits de proximité

#### Projets collectifs

Transfo/Commercialisation accompagnés en circuits courts et de proximité (programmes PCAE<sup>1</sup> ET IAA<sup>4</sup>) :

Sur la période 2018-2020

**68 projets** accompagnés  
**3,9M€** d'aides régionales

et **0,6 M€** d'aide de l'Etat

+ **9 Projets** financés via programmes Leader pour **1,3M€** d'aides (dont 1M€ de Feader)



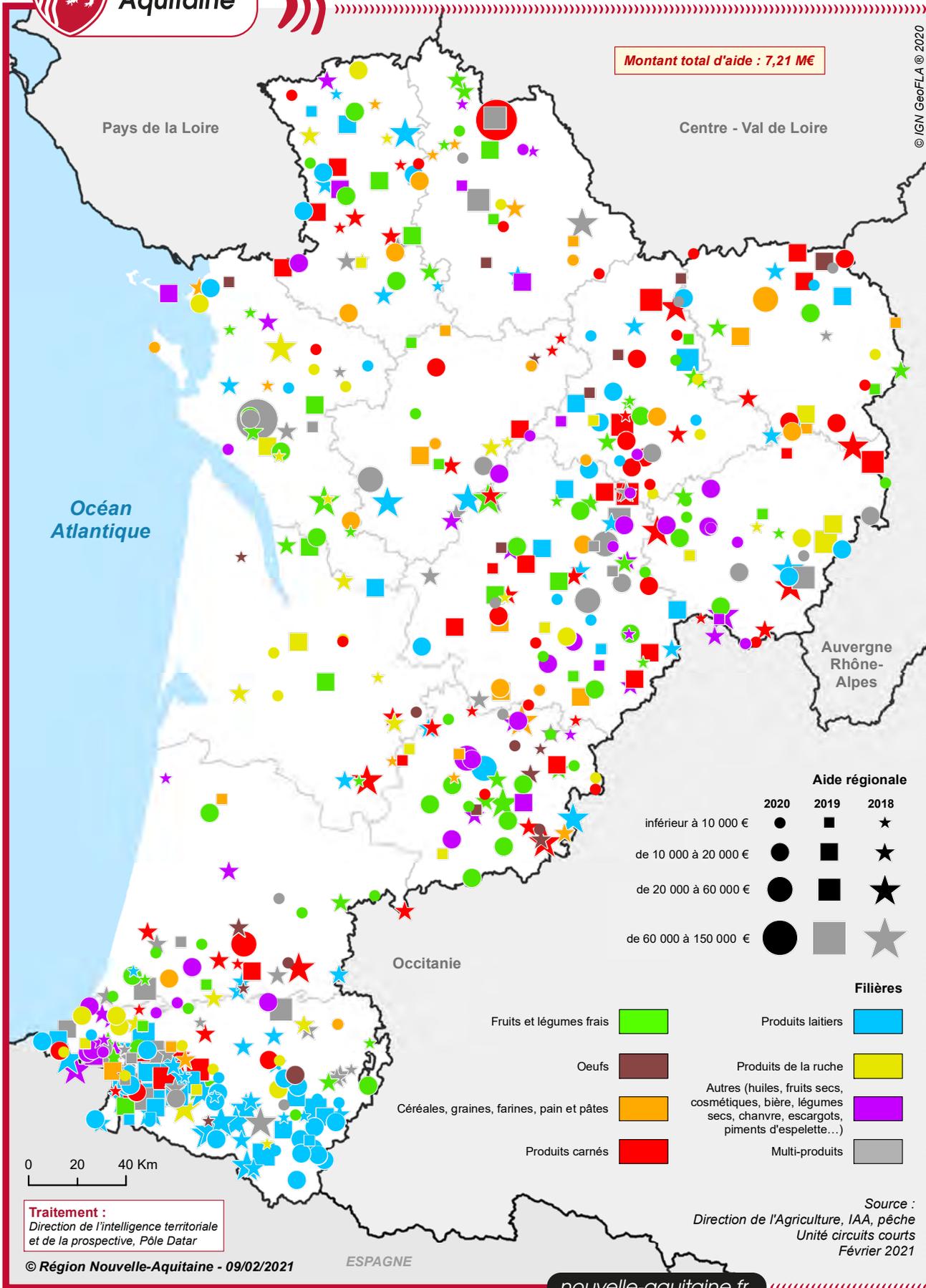


# PCAE Transformation/commercialisation

## Localisation des projets soutenus par la Région dans le cadre des Appels à Projets PCAE 2018, 2019 et 2020.

Montant total d'aide : 7,21 M€

© IGN, GeoFLA © 2020



### Aide régionale

	2020	2019	2018
inférieur à 10 000 €	●	■	★
de 10 000 à 20 000 €	●	■	★
de 20 000 à 60 000 €	●	■	★
de 60 000 à 150 000 €	●	■	★

### Filières

Fruits et légumes frais	■	Produits laitiers	■
Oeufs	■	Produits de la ruche	■
Céréales, graines, farines, pain et pâtes	■	Autres (huiles, fruits secs, cosmétiques, bière, légumes secs, chanvre, escargots, piments d'espelette...)	■
Produits carnés	■	Multi-produits	■

0 20 40 Km

Traitement :  
Direction de l'intelligence territoriale  
et de la prospective, Pôle Datar

© Région Nouvelle-Aquitaine - 09/02/2021

Source :  
Direction de l'Agriculture, IAA, pêche  
Unité circuits courts  
Février 2021

nouvelle-aquitaine.fr

**ACTION 1.3** : Développer les magasins collectifs et de producteurs.

**36 magasins de producteurs**  
(investissement, conseil)

**13 projets de créations** de magasins  
(accompagnement technique et faisabilité)  
soutenus entre 2018 et 2020 pour

**720 K€**  
d'aides régionales

+ **9 Projets de magasins de producteurs**  
financés via programmes Leader pour  
**1,3M€** d'aides (dont 1M€ de Feader)

Animation du réseau régional des  
magasins de producteurs – Rencontres  
régionales MAGPRO à Angoulême le 18  
mars 2019 et 19 octobre 2020



En Nouvelle-Aquitaine :

**62** magasins de producteurs en 2017

**68** en 2019 et **80** en 2020

**ACTION 1.4** : Valoriser et faire connaître les produits auprès des consommateurs et des producteurs

**Campagne de communication Grand Public**  
en Nouvelle-Aquitaine valorisant les produits  
régionaux de qualité, les savoir-faire, et les  
territoires.

Concours Saveurs Nouvelle-Aquitaine :

**4 sessions/an**



**120** manifestations locales à portée régionale et  
nationale valorisant l'agriculture et ses produits  
accompagnées par an (**1,5 M€** d'aides régionales  
en 2019), plus d'1 million de visiteurs (Avant la crise  
COVID de 2020)

Une **40<sup>aine</sup>** de produits sous SIQO<sup>5</sup> valorisés par  
an (**2,3M€** d'aides régionales et européennes  
2019)

**3** opérations de communication  
«Aimez la viande, Mangez-en  
Mieux» organisées dans le cadre  
de la tournée des Marchés et Halles de Nouvelle-  
Aquitaine



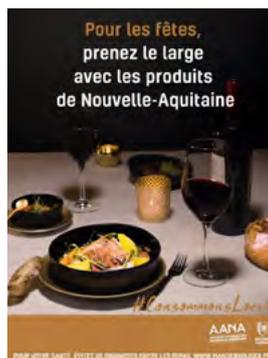
Promotion marques Bio Sud-Ouest France,  
Bienvenue à la Ferme, Marchés de Producteurs de  
Pays

**ACTION 1.5** : Professionnaliser et sensibiliser les acteurs

Accompagnement à la professionnalisation des  
producteurs

**300k€** d'aides régionales pour 2018-2020

**5** structures collectives accompagnées  
(**800** producteurs)



**2020 : Actions de crise (COVID) :**



- 1800 producteurs et artisans référencés  
et 36 000 consommateurs inscrits sur la  
**Plateforme solidaire pour les produits locaux de  
Nouvelle-Aquitaine** lancée en mars 2020  
produits-locaux-nouvelle-aquitaine.fr

- **Campagnes de communication ciblées**  
« **Soutenons les producteurs de Nouvelle-  
Aquitaine** » et « **Consommons local et de saison** »  
pour les produits impactés par le confinement  
(fraise, agneau, chevreau, fromages de chèvre) ;  
campagnes réorientées en 100% digital  
(printemps, été et fin année)

- **Campagne TV nationale** pour inciter à consommer  
local pendant les fêtes de fin d'année 2020  
(660 000€ d'aide Région)

- **Soutien spécifique pour les filières en crise** :  
huitres, canards (271 400€ d'aides Région)

- **Opération « Des cantines aux familles »**  
organisée dans les lycées par l'association des  
gestionnaires de lycées (ACENA) pour offrir des  
débouchés en circuit court aux producteurs  
impactés par la fermeture des cantines scolaires  
avec la vente directe de paniers de  
produits locaux.



<sup>1</sup> PCAE : Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles

<sup>2</sup> AB : Agriculture Biologique

<sup>3</sup> HVE : Certification Haute Valeur Environnementale

<sup>4</sup> IAA : Aides aux entreprises agroalimentaires

<sup>5</sup> SIQO : Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine

## Faciliter les initiatives des territoires concourant à la relocalisation de l'économie par le développement de circuits alimentaires locaux (Approche territoriale)

### OBJECTIFS STRATÉGIQUES :

Développer l'approvisionnement en produits locaux de qualité dans une démarche collective et territorialisée

### ACTION 2.1 : Encourager le développement des démarches territoriales dont les PAT

**100% des contrats de territoires** (51) signés entre la Région et les territoires de projets qui composent la Nouvelle-Aquitaine, **intègrent l'enjeu développement de l'agriculture et de l'alimentation de proximité**

**9,5 M€** d'aides régionales mobilisées de 2018 à 2020 à travers la **politique contractuelle territoriale** en faveur de

**125** projets portés par des territoires directement en lien avec l'agriculture et l'alimentation de proximité :

- **21 Projets structurants des territoires** (aide régionale de 7,1 M€), dont par exemple : Création / réhabilitation de halles ; Outils et équipements collectifs ...
- **14 Projets de services de proximité en milieu rural** (aide régionale de 0,8 M€),
- Ingénierie territoriale ciblée (0,2 M€ d'aides régionales/7 territoires)
- **46 projets issus des stratégies des GAL** (LEADER) ou **Actions stratégiques locales** : aide régionale de 0,7 M€, dont par exemple : Valorisation filières locales et de qualité, terroir et gastronomie, PAT, études ...
- **18 projets complémentaires portés par des communes rurales** (Appel à Projets "ruralité", 0,4 M€ d'aide régionale)

**AAP CAL<sup>4</sup> : 69** projets de développement de **circuits alimentaires locaux** accompagnés de 2018 à 2020

pour **3,2 M€** d'aides  
(2,47 M€ Région et 0,77 M€ Etat) :

#### ■ Expérimentation de coopérations :

**44** projets – **2,35 M€** d'aides régionales autour des thématiques : structuration de filières alimentaires locales, adaptation de l'offre à la demande locale, développement de la consommation en produits locaux et bio, solutions logistiques innovantes, outils collectifs

➔ **58** partenaires publics et **145** privés réunis dont les chambres d'agriculture et les réseaux agricoles

#### ■ Démarches alimentaires territoriales et Projets Alimentaires de Territoires (PAT) :

**25** projets – **0,9 M€** d'aides autour des thématiques : gouvernance alimentaire, structuration de filières locales, approvisionnement local et de qualité en restauration collective, protection du foncier, installation et transmission agricole, lutte contre le gaspillage alimentaire et justice sociale, émergence de PAT

#### **PAT (Projets Alimentaires Territoriaux) et démarches alimentaires territoriales :**

**7** PAT labellisés par l'État en Nouvelle-Aquitaine et **5** PAT en cours de labellisation à la fin 2020 une 60aine de démarches alimentaires territoriales identifiées.



**ACTION 2.2 :** Mettre en réseau les porteurs d'initiatives locales

**Lancement du Réseau régional des acteurs des démarches alimentaires territoriales**



**2019 :** 3 séries de rencontres thématiques (méthodologie d'une démarche alimentaire de territoire ; foncier, installation, transmission ; filières alimentaires et économie),

plus de **500** acteurs mobilisés issus de plusieurs milieux professionnels, élaboration et mise en ligne de documents ressources

**2020 :** 1 forum régional avec 230 participants ; 1 webconférence « place de l'agriculture dans l'économie des territoires » avec 288 participants

1 lettre d'information mensuelle (1500 abonnés)

Expérimentation de la plateforme numérique de mise en réseau AgoraPAT

**ACTION 2.3 :** Accompagner l'installation et la diversification des producteurs pour répondre à un besoin identifié sur un territoire

Sur 2018-2020, **420 dossiers d'aides PCAE<sup>1</sup>** aux investissements maraichage et transformation/commercialisation de produits agricoles, portés par des Jeunes Agriculteurs (60% des projets) accompagnés pour 4,7M€ d'aides

**7 Espaces tests** en Nouvelle-Aquitaine: **69 futurs agriculteurs accompagnés** en 2020 sous contrats CAPE (30 en 2018, 54 en 2019)

De nouvelles formes d'accompagnement de l'installation : la SCIC Ceinture Verte du Pays de Béarn soutenue à hauteur de **411K€** d'aide régionale permettant l'installation de **17 maraichers en Agriculture Biologique**

**148 projets de maraichage** accompagnés pour **983k€** d'aides régionales.

**67%** des projets accompagnés au titre du PCAE<sup>1</sup> transformation/ commercialisation par les agriculteurs sont des projets de diversification en 2020

**ACTION 2.4 :** Structurer la demande d'un territoire et l'organisation de la logistique locale

**16 projets** de coopération accompagnés à travers l'AAP CAL<sup>2</sup> en lien avec l'organisation logistique et le regroupement de l'offre de producteurs sur un territoire

1 projet de mise au point d'une **plateforme numérique innovante «My Farmers»** mettant en relation des producteurs avec des restaurants Bordelais et permettant la livraison de repas aux consommateurs suite à la Crise Sanitaire – SAS Pepitech (63 000€ d'aide régionale)

**Etude de faisabilité d'une plateforme de distribution de fruits et légumes régionaux** adossée à une Organisation de Producteurs mutualisant l'offre pour la restauration collective : test et déploiement en gironde en 2020 (aide DRAAF 52k€)

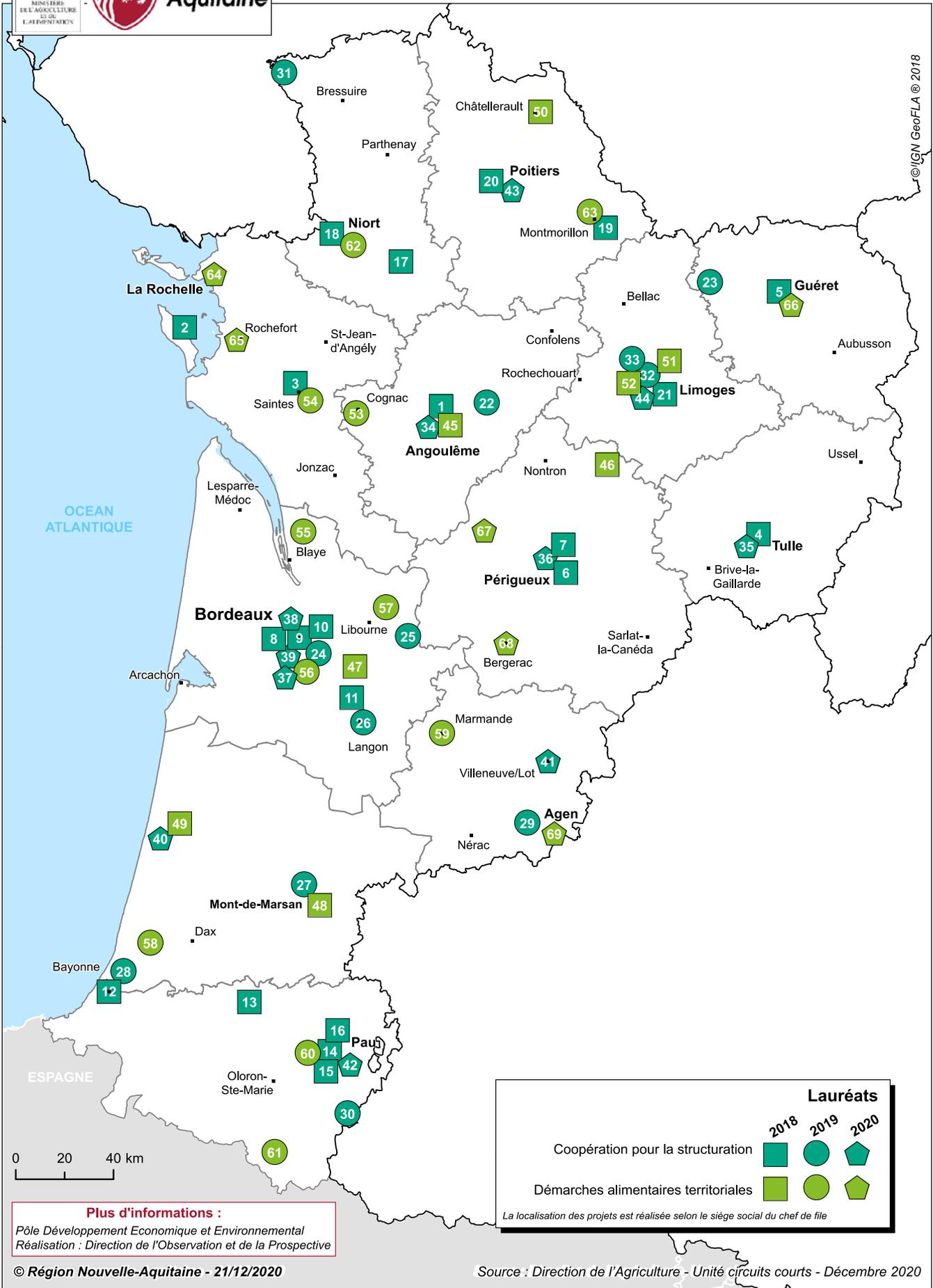


<sup>1</sup> PCAE : Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles  
<sup>2</sup> AAP CAL : Appel à Projets Développement des Circuits Alimentaires Locaux et des Projets Alimentaires Territoriaux



RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**

## Lauréats 2018, 2019 et 2020 Appel à projets Circuits Alimentaires Locaux & PAT



©IGN GeoFLA © 2018

### OBJECTIFS STRATÉGIQUES :

Développer l'approvisionnement en produits locaux de qualité dans les différents marchés régionaux et infra régionaux (restauration collective publique, hors foyer, grande distribution).

**ACTION 3.1 :** Favoriser l'approvisionnement de la restauration collective publique, en produits locaux et en produits bio

#### Actions 2018/2020 du Pôle régional de compétences en restauration collective

animé par Interbio (aides DRAAF et ARS de 190k€ et Région de 140k€)



■ **290 établissements ou collectivités** accompagnés par le Pôle (conseil minute, chartes d'engagement)

■ **147 Communes labellisées** «Territoires Bio Engagés» (+8,5% de SAU Bio ou/et +20% repas bio dans les restaurants)



■ **43 établissements labellisés** «Etablissements Bio Engagés» (+ de 20% repas bio) chiffres à février 2020

■ **31 projets de coopération** accompagnés à travers l'AAP CAL<sup>4</sup> sont en lien avec le marché de la restauration collective publique (70% des projets soutenus). Tous les PAT présentent un volet avec l'approvisionnement local et de qualité de la restauration collective.

Edition du Guide Pratique : La Restauration Collective Bio En Nouvelle-Aquitaine

Suivi des groupements de commandes 86, 17, 79 et 33 par Interbev NA



#### Rencontres professionnelles régionales de la restauration collective

Le 27 novembre 2019 à Limoges, +280 visiteurs et exposants

Une session organisée en webinaire en 2020 avec 130 participants



**ACTION 3.2 :** Favoriser l'approvisionnement des lycées en produits locaux et en produits bio

#### Rapprochement de l'offre et de la demande :

Mise en relation entre les acheteurs pour les cantines et plus de **300** producteurs locaux en 2019

→ **5** rencontres départementales organisées par l'ACENA en 2019



#### Regroupement de l'offre ACENA :

**20** groupements de commandes alimentaires qui couvrent 11 départements sur 12 (+2 / 2018) :

■ un potentiel de **60** Millions de repas/an

■ **25%** des engagements d'achats en produits locaux dont Bio (9,4M€ d'achats) dans les marchés publics des groupements d'achats pour 2020. +10% estimés sur des achats de proximité en gré à gré (hors marché public) par les établissements

■ **+56%** d'engagements pour 2020 par rapport à 2019 (produit local)

Edition du Guide de l'ACENA : « Les cordées de l'alimentation en Nouvelle-Aquitaine - Pour une relocalisation de nos approvisionnements en restauration scolaire »

#### Plan de formation des lycées de Nouvelle-Aquitaine :

Depuis 2018, **600** (sur 1 300) agents de la Région formés (104 sessions de formation). Organisation de séminaires « savoir communiquer avec les convives » avec la participation d'élèves et parents

**6** Lycées labellisés « Bio Engagés » (+ de 20% Bio)



**ACTION 3.3 :** Structurer l'offre et les filières pour répondre à la segmentation des marchés régionaux (RHD<sup>5</sup> commerciale et collective, marchés traditionnels, grande distribution)

**2018 :**

**Rencontres régionales des Acteurs de l'Alimentaire de Nouvelle-Aquitaine** le 12 juillet 2018 :

plus de **200** professionnels en 2018

**2019 :**

**Ateliers Regalim :** échanges entre producteurs, transformateurs et distributeurs sur tout le territoire sur la valorisation régionale des produits locaux – **5** ateliers (+ de 100 participants)



**1<sup>er</sup> Salon des produits régionaux** le 10 octobre 2019 en partenariat avec la Fédération du Commerce et de la Distribution : **130** exposants dont 42 coopératives, **200** acheteurs/distributeurs (Auchan, Casino, Carrefour, Système U, Metro, Promocash, Transgourmet)



**Marché de la RHD<sup>1</sup> :** Edition d'un Guide des coopératives avec une gamme RHD<sup>1</sup> : **58** fiches de coopératives réédité en 2020 (Aide DRAAF 13k€)

**4<sup>e</sup> Rencontres professionnelles régionales de la restauration collective**

le 27 novembre 2019 à Limoges :  
**+ de 280** visiteurs et exposants



**2020 :**

**Salon des Produits régionaux de Nouvelle-Aquitaine pour le marché RHD<sup>1</sup> :** 1<sup>re</sup> édition prévue en 2020 avec 74 exposants inscrits, reportée en 2021 à cause de la crise sanitaire.



**ACTION 3.4 :** Créer et déployer de nouvelles solutions logistiques et numériques

**3 projets** de coopération accompagnés à travers l'AAP CAL<sup>2</sup> en lien avec le développement de nouvelles solutions logistiques et numériques (marché de la restauration commerciale)



<sup>1</sup> RHD :Restauration Hors Domicile

<sup>2</sup> AAP CAL : Appel à Projets Développement des Circuits Alimentaires Locaux et des Projets Alimentaires Territoriaux

## DAS 4 Développer les approches transversales

### OBJECTIFS STRATÉGIQUES :

Améliorer les connaissances sur l'ancrage territorial de la filière alimentaire pour soutenir l'accompagnement du développement, de l'innovation et renforcer les liens de confiance entre consommateurs, citoyens et producteurs/transformateurs.

**ACTION 4.1** : Observatoire : Veille et information sur le développement de l'ancrage territorial de la filière alimentaire pour optimiser les accompagnements

Premier état des lieux de la demande de la restauration collective scolaire à caractère social en Nouvelle-Aquitaine publié sur le [site de la DRAAF](#) :

**156** millions de repas par an  
pour **6 131** établissements

**ACTION 4.2** : Mobiliser et accompagner les pratiques des agriculteurs et entreprises en faveur de l'environnement et du développement durable (RSE)

- **100 diagnostics RSE et démarches qualité/environnementales** soutenus dans les entreprises agroalimentaires en 2018 et 2020 pour 460k€ d'aides régionales.
- Accompagnement de la 1<sup>re</sup> démarche de **certification RSE d'une filière** (Jambon de Bayonne) en 2019.
- **Projet Beef Carbon décliné en Nouvelle-Aquitaine** : **24** opérateurs impliqués dans la réalisation des 550 diagnostics CAP'2ER dans les élevages en 2020. Action coordonnée par Interbev Nouvelle-Aquitaine et Idele, et financée par la Région, l'ADEME et le FEADER. 
- **Filière Lait Bas Carbone Nouvelle-Aquitaine** : 200 diagnostics CAP'2ER par an (70k€ d'aide régionale) + animation par le CRIEL (70k€ aide)
- Plus de **2 472 exploitations agricoles certifiées HVE**
- **Agriculture Biologique (2020)** : **8 013** exploitations et 8,4% de la SAU agricole régionale (329 365 ha) - 2<sup>e</sup> région française.
- La Nouvelle-Aquitaine occupe la **1<sup>re</sup> place nationale pour le nombre d'exploitations engagées dans la transition agroécologique** au travers des dispositifs GIEE et fermes des 30 000 : **123** GIEE soit **1 500** exploitations agricoles.
- Démarche ECOQUALINA : **9 filières de qualité engagées** pour intégrer de nouveaux critères d'amélioration de la performance environnementale dans les cahiers des charges de 15 Signes de qualité.

**ACTION 4.3** : Soutenir l'innovation dans les pratiques agricoles et agroalimentaires en lien avec l'ancrage territorial des filières alimentaires

#### Projets de recherche :

- **DYAL** (Dynamiques Alimentaires Locales Connectées) menée par l'Université de La Rochelle et de Bordeaux, sur les usages du numérique dans les achats de produits locaux – soutenu par une aide régionale de 100 k€.
- « **Micro-fermes et relocalisation de l'agriculture** » menée par le laboratoire Passages et Bordeaux Sciences Agro – soutenu par une aide régionale de 58k€.
- **PerfeCTo** (Performance des Circuits courts et de proximité et Territoires) pour répondre aux enjeux du développement des circuits courts et/ou de proximité (CCP) : BSA, IAE Sc.Po INRAE et Région Nouvelle-Aquitaine
- **APPAL** (Agriculture de Proximité et Politiques Alimentaires Locales) - Sc. Po. et INRAE. Avec le soutien de la Région pour l'accompagnement de Thèses de doctorat.

Sélection d'un projet dans le cadre du **Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI)** sur l'implantation d'une filière houblon en diversification en Nouvelle-Aquitaine (aides régionales et FEADER de 391k€).

**75** projets expérimentaux accompagnés de 2018 à 2020 sur la thématique agriculture & alimentation au titre de l'**Économie Sociale et Solidaire et de l'innovation** (1,7M€ d'aide régionale).





**ACTION 4.4 :** Accompagner l'emploi-formation et l'attractivité des métiers agricoles et agroalimentaires

- **Lycées agricoles** : **33** exploitations – **4** ateliers technologiques Evolution et adaptation 2018/2020 : 3,7M€ d'aide régionale (investissements)
- Animation d'**ateliers pédagogiques** auprès des scolaires et des jeunes en formation (Lycées Hôteliers, Lycées Agricoles) 
- **Un projet soutenu à travers l'AAP CAL<sup>1</sup>**, en partenariat avec le lycée agricole des Sicaudières (79), lieu de formation et mise en pratique à la transformation de viande, associé à un projet de développement de nouveaux circuits de commercialisation de viande locale
- Visites d'entreprises agroalimentaires et Jobs datings ; travail autour d'une **marque employeur sectorielle**, Outils de communication (cible : jeunes et demandeurs d'emploi) 
- Analyse de l'**image de l'agroalimentaire** (DRAAF, Cap métiers NA, ARIA NA) : 200 élèves et 150 missions locales mobilisés. Ateliers d'amélioration de l'image du secteur agroalimentaire (INNOV'EPA) et valorisation des métiers de la filière en NA (33K€ de soutien de l'État)
- Promotion des formations agricoles et alimentaires lors de la **semaine de l'industrie** : **40** prescripteurs de l'éducation nationale formés
- Déploiement de la **Charte IAA 2018** (plus de 120K€ d'aides État) : accompagnement des entreprises agroalimentaires dans la sécurisation des parcours professionnels, l'amélioration des conditions de travail et la gestion prévisionnels de leurs emplois et compétences : **185** stagiaires et **69** entreprises
- **260 portes ouvertes** organisées en élevages et chez des opérateurs de la viande : accueil grand public et scolaires lors des Rencontres **Made in Viande** de 2018 et 2019 



**ACTION 4.5 :** Informer et éduquer le consommateur sur la filière alimentaire et les produits

Plan de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les lycées : **3** journées lycéennes organisées (700 participants).

<sup>1</sup>AAP CAL : Appel à Projets Développement des Circuits Alimentaires Locaux et des Projets Alimentaires Territoriaux





Liens vers :

>> La feuille de route

[fr.calameo.com/read/0060092719edd4a6096d7](https://fr.calameo.com/read/0060092719edd4a6096d7)

>> Le site du guide des aides de la Région Nouvelle-Aquitaine

[les-aides.nouvelle-aquitaine.fr](https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr)

>> Le site de la DRAAF

[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Ancrage-territorial](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Ancrage-territorial)

## RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Direction Agriculture Agroalimentaire Pêche

[circuitscourts@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:circuitscourts@nouvelle-aquitaine.fr)

Tel: 05 49 55 68 55 / 05 57 57 01 74

Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR)

Direction de l'Ingénierie et de l'Action Territoriale

[https://issuu.com/conseilregional/docs/plaquette\\_pol\\_territoriale\\_nouvelle](https://issuu.com/conseilregional/docs/plaquette_pol_territoriale_nouvelle)

## DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT NOUVELLE-AQUITAINE (DRAAF)

SRAL (Service régional de l'alimentation) - Unité alimentation

[sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr](mailto:sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr)

Tel : 05 56 00 43 76

SREAA (Service régional d'Économie Agricole et Agroalimentaire)

[iaa.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr](mailto:iaa.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr)

Tel : 05 56 00 43 67



La Région Nouvelle-Aquitaine s'engage en faveur du climat, de la biodiversité et de la santé avec le programme Neo Terra, pour accompagner et accélérer la transition écologique et énergétique - neoterra.fr



RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**

